

DOSSIER IMMIGRATION & DIVERSITÉ CULTURELLE

NOTE D'INTENTION

"Ceux qui prétendent détenir la vérité sont ceux qui ont abandonné la poursuite du chemin vers elle. La vérité ne se possède pas, elle se cherche.
(Albert Jacquard, Petite philosophie à l'usage des non-philosophes / 1997)

Une progression :

Deux grands thèmes organisent le dossier : la diversité et l'immigration. Chacun prend appui initialement sur le spectacle *Chogan* (http://www.asspropro.be/document/liens0809/chogan_pro.pdf) mais se développe en élargissant le propos : du cas particulier, individuel aux phénomènes à l'échelle de notre société. Le dossier, rédigé conjointement par l'asbl PhiloCité (<http://www.philocite.eu>) et par le Zététique Théâtre (<http://www.zetetiquetheatre.be>), peut donc s'utiliser indépendamment de la pièce, pour traiter ces deux thématiques en classe.

Deux orientations :

Ce dossier a été conçu par un groupe formé de philosophes (PhiloCité) et d'artistes (Zététique), partenaires du spectacle. Vous retrouverez ainsi pour la plupart des jeux présentés, deux directions complémentaires. L'une ouvre sur l'imaginaire, l'autre vise à prolonger celui-ci par la réflexion. C'est dire, ou redire, qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses à trouver, de bonnes ou de mauvaises pistes à explorer, mais qu'il convient, nous semble-t-il, de laisser émerger la parole des enfants et de les aider à la creuser, à l'alimenter par les différences qui surgiraient.

Vous y trouverez **10 entrées thématiques spécifiques** autour des deux thèmes du dossier, la diversité et l'immigration : ces fiches proposent des réflexions et surtout des *pistes d'animation* concrètes en classe, **8 fiches thématiques génériques** : ces fiches fournissent aux enseignants les *informations* utiles à cerner les enjeux des deux thématiques et **2 fiches méthodo** : ces fiches accompagnent les 10 fiches d'animation, pour en préciser le cadre, les éléments essentiels permettant de maintenir l'esprit des exercices et jeux qui y sont proposés (elles seraient utilement accompagnées d'une formation).

Sur les exercices « philo » du dossier :

Quelques éléments pour comprendre l'esprit d'un exercice philo

Dans les exercices de nature philosophique (signalés par une chouette), il ne s'agit pas d'obtenir « la » bonne réponse, mais d'apprendre à argumenter. La première fonction de l'exercice philosophique est de sortir des évidences et des idées reçues, simplement par le fait d'être contraint de les justifier. Justifier est parfois impossible, toujours plus difficile que ne le laissait supposer l'évidence, et d'autres idées peuvent alors apparaître plus « rationnelles » ou « raisonnables ».

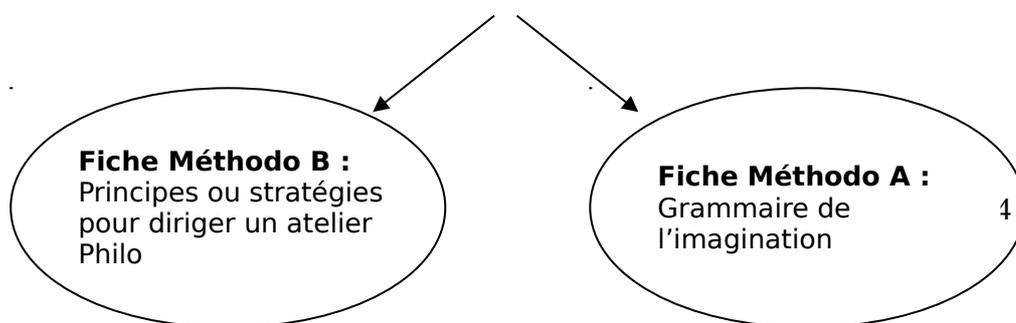
La *posture de l'enseignant* doit s'adapter à cette fonction : il doit autant que possible devenir un « maître ignorant » qui pose des questions dont il ignore les réponses - sinon réellement, au moins par méthode : « Pourquoi dis-tu cela ? Peux-tu donner un exemple ? Peux-tu dire quelle est la position inverse de la tienne (contre-argumenter) ? », etc. Pour le maître, c'est une position inhabituelle. Il n'est pas celui qui sait et qui oriente le débat. Il est celui qui teste sans a priori la valeur d'une idée par des questions, ou bien encore par la confrontation avec le point de vue des autres : « Qui est d'accord avec cette idée ? Qui n'est pas d'accord ? », et puis : « Pourquoi es-tu d'accord ? Ou pas d'accord ? ». Puis encore : « Qui voit un problème dans son argument ? ». Il est possible que l'enseignant trouve cette position dangereuse parce qu'il se voit comme le gardien du savoir et de la vérité. Mais il n'y a pas de vérités philosophiques, il n'y a que des raisonnements plus ou moins bien conduits. Ce qui permet de les articuler mieux, ce sont les questions et le doute méthodique que l'instituteur doit installer.

L'*intérêt de cette démarche* est de ne pas considérer l'enfant comme un petit être ignorant à qui il faudrait inculquer des savoirs, mais de le rendre maître de sa parole et responsable de ce qu'il dit. L'absence d'a priori du maître permettra à l'enfant de se rendre compte, seul ou par la confrontation avec des égaux (les autres élèves), de la valeur de son idée - ce qui est le seul chemin vers l'autonomie intellectuelle. Le rôle de l'instituteur est donc capital pour sortir l'enfant de la simple reproduction des idées entendues autour de lui, à laquelle même l'école - et peut-être surtout l'école - l'encourage d'ordinaire.

Table des matières

Note d'intention.....	1
Une progression :	1
Deux orientations :	1
Sur les exercices « philo » du dossier :.....	2
1. Pourquoi t'aimes pas Ronaldinho ?.....	5
Notion de base.....	5
Exploration de la notion.....	5
1- Philo : Carte associative (Collectif).....	5
2 – Philo : Réseau conceptuel (collectif).....	5
3 – Philo : Créer des catégories (collectif).....	6
2. Au secours ! Je suis plusieurs à la fois !	6
1 - Ecriture : « J'aime, j'aime pas » (Individuel).....	7
2 - Ecriture : « Chacun ses petites manies » (Individuel).....	7
3 -Ecriture : Le portrait chinois (Individuel).....	7
4 - Jeu : Le « photo langage » (Collectif).....	7
5 - Jeu : Le collage (Individuel + Collectif).....	8
6 – Ecriture pastiche: « C'est plus facile par élimination... » (Individuel)	8
7 - Philo exercice: « oui, mais...» sur la question de l'Identité.....	8
3. Dis-moi ce que tu manges, ce que tu lis, où tu habites, ce qui te fait rire... ..	9
Notion de base	9
1 : Jeu : « Passer les différences à la moulinette » (Collectif).....	9
2. Jeu dramatique (Collectif)	10
3. Jeu dramatique (Collectif).....	10
4. Noustuelle et Jevousils sont sur un bateau.....	10
Notion de base.....	10
Réflexion.....	11
1. Jeu : Ecriture (Individuel)	11
2. Jeu : l'agence de relooking (Collectif).....	11
3 – Exercice philo: Réflexion sur la publicité.....	11
5. Ce qui est petit est joli, ce qui est grand est méchant.....	12
Réflexion.....	12
1. Jeu L'éléphant (Collectif)	12
2. Jeu Hypothèse imaginative (Collectif).....	13
6. Tais-toi quand tu parles – identité et intolérance.....	14
Notion de base.....	14
1 – Exercice philo: Les notions de tolérance et intolérance.....	14
Réflexion.....	14
Proverbe Crees –Indiens du Canada.....	15
1 : Jeu : Ni plus, ni moins (Collectif).....	15

2 : Philo « L'autre est indispensable à mon existence ».....	15
7. Dialoguer entre cultures.....	16
Szervusz. How are you ? Well en u ? Io devo ritornare. ma'as-salam.....	16
Notion de base.....	16
1 – Associés et contraires	16
2. Jeu philo : le contenu des mots.....	17
3 - L'intégration.....	17
8. Nos ancêtres, les chino-greco-romano-arabo-gaulois.....	17
1- Jeu philo : autour de la terminologie.....	18
2 - Atelier philo sur l'immigration.....	18
9. L'asile et la demande de régularisation.....	18
1. Jeu : « Interview d'un demandeur d'école » (Collectif).....	18
2. Jeu de rôle : Dans la peau de l'examineur de l'Office des étrangers : Qui sera régularisé ?	19
.....	19
10. Mobilisation en faveur des sans papiers.....	24
1 - Jeu de rôle.....	24
2. Ecriture : « Je voudrais pas mourir sans qu'on ait inventé... ».....	24
Fiche 1 : La Diversité culturelle.....	25
Notion de base.....	25
Exploration de la notion.....	26
Fiche 2 : L'influence du groupe.....	27
Notion de base.....	27
Exploration de la notion : Pub, marques et consommation.....	28
Fiche 3 : Diversité culturelle et Intolérance.....	29
Notion de base.....	29
Exploration de la notion.....	30
Fiche 4 : Diversité culturelle & Immigration.....	31
Notion de base.....	32
Exploration de la notion.....	32
Terminologie.....	32
Fiche 5 : L'asile et la demande de régularisation.....	34
Les notions de base.....	34
Fiche 6 : Les sans-papiers.....	36
La notion de base.....	36
Exploration de la notion.....	37
Fiche 7 : les centres fermés.....	38
La notion de base.....	38
Exploration de la notion.....	39
Fiche 8 :	41
Autres outils pour explorer les thématiques.....	41
Fiche Méthodo a : Extraits de la grammaire de l'imagination.....	42
Fiche Méthodo B : Quelques principes ou stratégies pour diriger un atelier philosophique.....	43



1. POURQUOI T'AIMES PAS RONALDINHO ?

***L'Homme a exploré la capacité d'être plus que soi-même en rencontrant l'autre.
Albert Jacquard. (Extrait d'une conférence)***

Notion de base

La diversité est le caractère de ce qui présente plusieurs aspects, plusieurs caractères différents.

Qu'est-ce qui nourrit la diversité ? De quel ordre peuvent être les différences ?

Exploration de la notion

1+1>2 ou dans la vie, 1 plus 1 est plus grand que deux.



1- Philo : Carte associative (Collectif)

Objectif : découvrir les multiples pistes ouvertes par un seul mot.
→ FICHE MÉTHODO A

Au centre du tableau ou d'une feuille d'un grand format, inscrivez le mot « diversité ». Un par un, les enfants peuvent venir inscrire sur l'espace donné un mot en lien (pour lui - proche ou non) avec diversité ou avec un des autres mots qui seront déjà inscrits. Il n'est pas important que les autres membres du groupe (s'il s'agit d'une classe : enfants ou instituteur) établissent eux aussi un lien entre les mots proposés. C'est pourquoi il est important qu'aucun commentaire (désobligeant, par exemple) ne soit exprimé pendant le jeu.

Prolongement possible : Deux ou trois mots présents sur la carte et dont l'association paraît improbable sont choisis. (Individuellement ou un même groupe de mots pour tous.) Chaque enfant compose un phrase ou une expression qui doit contenir ces mots. Cette phrase ou cette expression sera le titre d'une histoire à inventer.

N.B : Plus les mots choisis sembleront éloignés les uns des autres, plus l'imaginaire s'en trouvera favorisé.

2 - Philo : Réseau conceptuel (collectif)



Etablir un réseau de mots proches et contraires

Chercher des synonymes et des mots opposés au mot « différence », des mots qui creusent la

philocité

ressemblance ou le contraste, pour mieux cerner la notion.

Pour creuser l'opposition : repérer des couples de contraires et donner un critère en vertu duquel ils s'opposent. Voir si le critère s'applique de manière systématique. Le but est de tester leur contradiction.

Exemple : Le couple « garçon-fille ». En quoi sont-ils différents ?

Réponse : Les garçons mettent des pantalons et les filles portent des jupes.

Objection : Oui, mais est-ce que les filles ne portent jamais de pantalons et les garçons ne mettent jamais de jupes ?

On constate que la différence ne fonctionne pas. On en cherche une autre.

Nouvelle réponse : les garçons ont un zizi, les filles ont un nounou.

Objection : Oui, mais est-ce toujours comme ça ? Oui !

Il faut alors donner le critère : le sexe. Si les enfants ne comprennent pas ce qu'est un critère, leur donner des exemples (petit/grand : la taille ; teint clair/teint foncé : la couleur).

Pour creuser la similitude : chercher les différences entre les mots voisins, sur le même modèle.

3 - Philo : Créer des catégories (collectif)



Variante de l'exercice 1, qui travaille également sur la capacité des enfants à trouver des critères de distinction entre des termes.

Trouver des exemples de différences entre les gens. Les noter dans leur ordre d'apparition :

Il est paresseux, il est colérique, il est impatient, il est médecin, elle est journaliste, il est maçon, elle cherche un emploi, il est chrétien, musulman, juif, elle pratique le bouddhisme...

Susciter des exemples différents par des questions du type : « Peut-on trouver des différences qui ne se voient pas ? »

Les regrouper intuitivement.

Il est paresseux, il est colérique, il est impatient, ...

Il est médecin, elle est journaliste, il est maçon, elle cherche un emploi,...

Il est chrétien, musulman, juif, elle pratique le bouddhisme...

Donner un nom à la catégorie (l'étiquette) qui les rassemble.

Caractère

Métier

Religion

Chercher les différences qui provoquent des conflits. Se demander pourquoi elles sont sources de tensions.

2. AU SECOURS ! JE SUIS PLUSIEURS À LA FOIS !

« Je est un autre. » A. Rimbaud

Objectif : composer un auto portrait complexe, original et rare.

L'animateur n'est pas tenu de réaliser tous les jeux qui suivent. Toutefois, nous conseillerons de conserver l'ordre et la progression.

1 - Ecriture : « J'aime, j'aime pas » (Individuel)

Sur une feuille blanche, les participants tracent deux colonnes. Dans l'une, ils écriront dix choses qu'ils aiment et dans l'autre dix choses qu'ils n'aiment pas. Au hasard, les feuilles seront distribuées pour donner un aperçu de la diversité du groupe.

2 - Ecriture : « Chacun ses petites manies » (Individuel)

Chaque participant écrit les petites manies qui le rendent singulier, différent des autres. L'animateur ou l'instituteur les lit à haute voix de manière anonyme.

3 - Ecriture : Le portrait chinois (Individuel)

Se définir à travers la liste en employant le mot le plus précis.

Exemple : à la place de rocher nous choisirons plutôt granit, marbre, ...

Si j'étais un animal
Si j'étais un végétal
Si j'étais un minéral
Si j'étais un goût
Si j'étais une couleur
Si j'étais une odeur

Construire une phrase courte en utilisant les mots récoltés. Eviter d'ajouter d'autres mots, seul l'apport de déterminants et de verbes est accepté.

Débuter le texte par : « Je suis... »

Exemple : Je suis un tigre lisse de jazz, plus noir qu'un piano hivernal je crache des baobabs poivrés sur vos diligences pestilentiennes.

4 - Jeu : Le « photo langage » (Collectif)

Exposer les photos sur une table, les participants viennent à leur rencontre, chacun en choisit une, sans la prendre, en réponse à l'une des questions posées par l'animateur : « Qui suis-je ? », « Qui serai-je ? », « Qui ne voudrais-je pas devenir ? »...

Tous se rassemblent autour de la photo retenue (il peut y avoir plusieurs personnes autour de la même photo). Cette étape permet la confrontation des diverses représentations.

Argumenter son choix. Prendre note de ces arguments au tableau.

Prolongement : (Individuel) écrire un texte qui répond à la question posée à partir des arguments développés plus haut.

5 - Jeu : Le collage (Individuel + Collectif)

A partir de revues, de quotidiens, collecter des images qui sont représentatives de ce que je

suis.

Ce travail est fait individuellement et est affiché. Au groupe de reconnaître les auteurs respectifs. Chacun peut alors argumenter ses propres choix :

Pourquoi je me représente au travers de telles images ?

Pourquoi je pense que tel collage a été réalisé par telle personne ?

6 – Ecriture pastiche: « C’est plus facile par élimination... » (Individuel)

La lecture de l’extrait suivant amène les enfants à composer un autoportrait fantaisiste. Ici, il s’agit de jouer avec la musicalité des mots autant qu’avec leur(-s) sens.

S’inspirer de l’extrait qui suit :

« Janis : Je, je jeu... Jeu suis-suissss. Je suis... C’est plus facile par élimination ! Je ne suis pas, suis pas. Je ne suis pas un homme. – Je ne suis pas africaine. – Je ne suis pas australienne. – Je ne suis ni magicienne, ni poissonnière, ni fermière, ni fleuriste...

Je ne suis pas cancéreuse, pas aveugle, pas hémophile, pas émo..., je suis émotive, oui un peu. Pas assez ! Ni allergique, ni plastique... Ni caractéristique. Pas du tout. Janis, le jour où tu seras caractéristique, tu seras... Tu seras assassine, longiligne, féminine, concubine, concrète, conquérante, condriaque, hypocondriaque ! Ça me plairait, ça, hypocondriaque.

- Ça signifie hypocondriaque, très chère, tout simplement et c’est tellement mieux que transparente, je peux te dire. Je suis hypocondriaque à vie. »¹

7 - Philo exercice: « oui, mais... » sur la question de l’identité



Partir d’une question générale sur l’identité, du type :

« Choisis-tu qui tu es ? », « Es-tu comme les autres ? », etc.

Recueillir les réponses et les noter au tableau.

Prendre chaque réponse séparément et rechercher des objections qui commencent par « oui, mais... ».

Exemple (tiré de Brénifier, *Moi, c’est quoi ?*, Paris, Nathan, 2004) :

Réponses possibles à la première question :

« Non, parce que je suis trop petite pour choisir ! », « Oui, parce que j’ai mon caractère et mes idées ! », « Non, parce que je ne sais pas qui je suis ! », « Non, parce que les autres m’obligent à faire plein de choses ! ».

Pour chaque réponse, formuler des objections sur ce modèle :

Oui, mais les enfants sont-ils incapables de choisir ?

Oui, mais les grands doivent-ils tout décider pour toi ?

Oui, mais les grands choisissent-ils qui ils sont ?

Etc.

Il est possible de chercher les réponses aux objections. Cet exercice n’a a priori pas de fin, hormis la limite de temps qu’on accepte de lui consacrer. Son objectif consiste à entraîner l’enfant à chercher des objections à des affirmations catégoriques.

¹ Luc Dumont, **Trois Elles Qui**, Lansman, 2006.

3. DIS-MOI CE QUE TU MANGES, CE QUE TU LIS, OÙ TU HABITES, CE QUI TE FAIT RIRE...

Les caractéristiques personnelles apparues lors des précédents exercices nous rendent uniques. Nous sommes différents de notre voisin. Nous n'agissons sans doute pas comme lui dans la même situation. Une grande partie de ces différences sont liées à notre culture. Où nous avons grandi et ce que nous y avons appris façonnent notre mode de vie, de pensée et notre comportement avec les autres.

La culture, c'est comme une paire de lunettes à travers laquelle nous regardons le monde et nous lui donnons un sens.

Notion de base

→ VOIR FICHE DOC 1 SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

- T'es pas comme moi !

1 : Jeu : « Passer les différences à la moulinette » (Collectif)

Fabriquez des masques identiques. Pendant une journée, les garçons et les filles porteront le même masque et on ne pourra les distinguer qu'à l'aide d'un numéro qu'ils porteront sur la poitrine. Ils s'appelleront par leur numéro et non pas par leur nom (l'éducateur s'adressa aussi à eux de cette manière, au cours des activités scolaires)².

Prolongement :

Après l'expérience, une discussion philo peut être organisée sur le thème qu'est-ce que cela fait d'être identifié par un numéro et d'avoir le même visage que tout le monde? Qu'ai-je ressenti ? Qu'ai-je découvert à propos de moi, à propos du groupe ?



2. Jeu dramatique (Collectif)

Sous le regard de tous, un enfant joue/mime une action ou un mouvement. Chacun, à son tour, tente de reproduire le plus fidèlement possible la proposition. Les spectateurs relèvent les différences perçues.

² Exercice tiré du manuel « Accepter la diversité », <http://www.academie-universelle.org/manuel/index.htm>.

philocité

3. Jeu dramatique (Collectif)

Tirer un verbe au sort. Sans se communiquer ce verbe, demander à un groupe d'enfants de proposer un geste (ou une courte suite de gestes) qui illustre ce verbe. Relever les différences. (Ex : prendre, protéger, défendre.)

4. NOUSTUELLE ET JEVOUSILS SONT SUR UN BATEAU...

« Sur la vie de ma race, il fait du théâtre à l'ancienne. Du Moyen Âge. Il a un déguisement, on dirait : V'là le pédé ». Même Lydia, on dirait une bouffonne, il lui fait le truc du baiser de la main. Truc de ouf ! »

Commentaire des copains de Krimo
devant une scène de Marivaux
dans *l'Esquive*, film d'Abdellatif Kechiche.

Notion de base

Dans chaque groupe, des normes sont en vigueur. Ces normes sont en quelques sortes les règles du jeu qui permettent aux membres du groupe d'agir les uns envers les autres.

Mais que représentent ces normes ? Qu'est-ce qu'être ou non fidèle à la majorité ? Qu'est-ce que cela signifie 'être normal' ?

→ VOIR FICHE DOC 2 SUR L'INFLUENCE DU GROUPE

Réflexion

Aujourd'hui, est-il difficile d'afficher ses goûts culturels ou ses choix vestimentaires sans risquer le ridicule ?

Ils l'ont dit à la TV !

1. Jeu : Ecriture (Individuel)

Dans la vie, autour de vous, qu'est-ce qui vous semble normal ? Qu'est-ce qui vous



semble anormal ? (Cinq exemples)

Prolongement (Collectif)

Pris au hasard des listes, proposer les exemples au vote des enfants. Normal, oui ou non ? Demander de justifier son choix.

2. Jeu : l'agence de relooking (Collectif)

Objectif : Révéler des valeurs dominantes.

Trois personnages : deux « relookers » et un client.

Les « relookers » reçoivent un client et le transforment pour en faire un « homme modèle». (Idem au féminin.)

Il est bien de préparer l'improvisation par groupes de trois en utilisant les injonctions implicites des slogans publicitaires de la mode.

Variante :

Objectif : révéler la diversité des modèles dominants.

Les enfants sont répartis deux à deux dans l'espace. L'un aura le rôle de « relooker », l'autre de mannequin. Les « relookers » donnent à leur mannequin une allure, une attitude d'homme ou de femme modèle.

Le jeu peut se réaliser avec la moitié du groupe. L'autre moitié, une fois les modèles réalisés, seront visiteurs et éliront le modèle de leur choix.

Echange : Qu'est-ce qui a motivé votre choix ? (Tant pour le relooker que pour le spectateur votant.)

3 - Exercice philo: Réflexion sur la publicité



- Examiner les deux solutions de manière impartiale : « La publicité, manipulation ou information ? »
- Recueillir les arguments en faveur de chacun des deux termes.
- Trouver d'autres termes opposés pour qualifier positivement et négativement la publicité.
- Réaliser la synthèse : demander un avis reprenant des éléments du débat appartenant aux deux colonnes. Le but est de s'exercer à formuler une synthèse argumentée.

5. CE QUI EST PETIT EST JOLI, CE QUI EST GRAND EST MÉCHANT

Faire entrer le monde dans nos tiroirs

On essaye souvent de faire entrer le monde dans nos tiroirs. On pose des étiquettes sur les gens et les choses. On met de l'ordre dans tout ce qui nous entoure et tout ce que nous devons appréhender.

Nous catégorisons pour mieux comprendre le monde dans lequel nous évoluons. Pour tenter d'en maîtriser certains aspects.

S'ouvrir au monde

Mais nous prenons ensuite beaucoup de risque si nous nous fions à notre première impression. La rencontre s'attache d'abord aux apparences et celles-ci peuvent être trompeuses comme on vient de l'évoquer. Si on ne prend pas le temps de mieux découvrir l'autre et sa culture, on risque de rester à la surface, là où les préjugés sont nourris.

Les préjugés que nous avons sur les autres sont issus d'un imaginaire social qu'on nous a transmis : nos parents, nos amis, ce que nous voyons à la télévision regorgent souvent de préjugés. C'est seulement en les confrontant à la réalité que nous pourrions nous construire une image plus juste.

1. Jeu L'éléphant (Collectif)

légende hittite à lire³

« On dit à six personnes qui n'ont jamais vu d'éléphant de leur vie, qu'il y en a un dans une chambre noire et que chacun a le droit d'y aller et de toucher cet étrange animal pour découvrir à quoi il ressemble.

Les six personnes entrent alors tour à tour dans la chambre noire. La première touche la trompe, la seconde une défense, la troisième, une oreille, la quatrième, un pied, la cinquième le ventre et la sixième la queue. Et elles s'en retournent toutes convaincues qu'elles savent exactement à quoi ressemble un éléphant. Elles commencent à se décrire l'éléphant les unes aux autres. «Oh, c'est fantastique», dit la première, «c'est si lent et doux, si long et fort!» «Non!», dit la seconde, qui a touché la défense, «c'est court et très dur». «Vous avez tous les deux tort», dit la troisième, qui avait touché l'oreille. «L'éléphant est plat et fin, comme une grande feuille.» «Oh, non», dit la quatrième qui avait touché le pied, «c'est comme un arbre». Et puis, les deux autres interviennent: «C'est comme un mur», «c'est comme une corde». Elles se disputent pendant des heures, s'échauffent et en viennent aux mains.

Finalement, quelqu'un sort l'éléphant hors de la pièce où il se trouvait et les six personnes se rendent compte qu'elles avaient toutes partiellement raison: toutes les parties de l'éléphant qu'elles avaient décrites, mises ensemble formaient l'éléphant entier. »

Chacun a pris son expérience pour la seule vérité. Or, une expérience est toujours partielle, passée au filtre de ce que nous sommes. Toute généralisation d'une partie que nous avons rencontrée à un tout que nous ne pourrions connaître est abusive. Si nous la pratiquons, nous cédon's à la paresse de l'esprit.

³ Extrait du manuel sur la diversité par l'académie universelle des cultures. Voir : <http://www.academie-universelle.org/manuel/index.htm>

Pouvez-vous illustrer la légende par des exemples tirés de la vie de tous les jours ?

Citer tous les préjugés qui vous viennent à l'esprit. Au besoin, en inventer.

Mettre les préjugés et le texte en lien : Dans quel sens les images que nous avons de ceux qui sont différents de nous sont-elles comparables à l'image de l'éléphant formée par les six personnes?

Ex : *Les tziganes sont des voleurs de bijoux.*

Les jeunes sont irrespectueux.

Les enfants sont innocents.

Les italiens sont de grands séducteurs.

Les allemands sont ponctuels.

2. Jeu Hypothèse imaginative (Collectif)

Objectif : Eprouver les rumeurs.

Reprendre les clichés et inventer la suite des phrases selon le modèle suivant :

- Si les hommes ne pleuraient pas, alors....
- Si les enfants étaient innocents, alors....

Cet exercice vise à faire prendre conscience des idées préconçues véhiculées par chacun d'entre nous, mais aussi de la fonction à laquelle elles répondent.

- Proposer quelques exemples de préjugés (idées toute faites) :
 - Les Américains sont obèses.
 - Les Africains ont le rythme dans la peau.
 - Les hommes ne pleurent pas.
- Demander aux élèves d'en trouver d'autres.
- Qu'est-ce qui fait que toutes ces phrases sont des préjugés ? Quel est leur point commun ?
- Pour chaque exemple, chercher sa fonction (rassurer, faire rire, discriminer, etc.) :
 - À quoi sert-il de dire que les hommes ne pleurent pas ?
 - À empêcher un garçon de pleurer.
 - Pourquoi vouloir empêcher un garçon de pleurer.
 - Pour imposer une norme : faire penser qu'un garçon est anormal s'il pleure.

6. TAIS-TOI QUAND TU PARLES — IDENTITÉ ET INTOLÉRANCE...

Notion de base

→ VOIR FICHE DOC 3 SUR L'INTOLÉRANCE

1 - Exercice philo: Les notions de tolérance et intolérance



- Trouver des domaines différents où on utilise ces termes, en s'aidant au besoin du dictionnaire.
- Essayer de voir si dans ces différents champs, le même mot a le même sens ou pas. Chercher quelles sont les différences.

Exemple : Une loi est à la fois une règle votée par le parlement et un rapport constant entre des phénomènes physiques. Les champs de ces deux sens différents de loi sont le champ politique et juridique pour le premier sens et le champ scientifique pour le deuxième sens.

- On peut ensuite essayer de voir les différences entre ces deux sens :

Une loi votée au Parlement n'est pas nécessaire dans le même sens que la loi de la gravitation universelle. Il faut préciser alors cette différence, etc.

1. Rechercher l'unité sous la multiplicité des sens.

Par exemple, le mot loi comprend toujours l'idée de l'ordre et l'idée de ce devant quoi il faut s'incliner (que ce soit une obligation légale ou une nécessité naturelle).

- Imaginer des scènes typiques d'intolérance et voir quels éléments communs essentiels en tirer pour une définition. L'objectif est de parvenir à formuler une définition critique.

Réflexion

« Le monde est sombre quand on a les yeux fermés »

PROVERBE CREES -INDIENS DU CANADA

La diversité, est le contraire de la monotonie. Cela suggère la couleur, la variété, la richesse...

« Toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs. A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations, de l'obsession de la pureté. Le drame des Aztèques, comme celui des Incas, est né de leur isolement total : impréparés à confronter d'autres normes que les leurs, ces civilisations se sont volatilisées dès leur première rencontre avec l'étranger. »
Octavio Paz.

Les cultures ne sont pas comparables et il n'existe aucun critère scientifique ni moral qui permette de les placer sur une échelle de valeur pour en déduire que l'une serait supérieure à l'autre.

Aucune culture n'est figée. Etudier l'histoire des différentes cultures permet d'ailleurs de s'apercevoir qu'aucune d'entre elle n'est à l'abri des erreurs et des échecs. Ce regard sur le passé aide à remettre en question ses représentations et à accueillir plus favorablement celles d'autrui.

1. Jeu : Ni plus, ni moins (Collectif)

Objectif : Les différences ne supportent pas de hiérarchie.

Collectivement, le groupe établit une liste d'adjectifs qualificatifs. Ceux-ci sont repris un par un par le groupe qui lui attribue alors les listes des avantages et des inconvénients ressentis ou imaginés.

Exemple : « grand » permet de saisir les aliments en haut des rayons des magasins, demande beaucoup d'attention pour ne pas se cogner à un certain nombre d'obstacles. « Grand » se voit de loin, il est donc plus difficile de se cacher...

2. Philo « L'autre est indispensable à mon existence ».

(Autour de la notion d'intersubjectivité selon Jean-Paul Sartre)



Sartre prend l'exemple d'un homme qui est en train d'épier ce qui se passe dans une chambre par le trou de la serrure, par jalousie. L'homme est absorbé par ce qu'il fait. Il n'a pas conscience de son acte. Soudain, l'homme entend des pas dans le couloir. Quelqu'un d'autre est là qui le surprend en train d'espionner. L'homme prend alors conscience de son acte et en éprouve de la honte. C'est donc par l'apparition d'autrui que l'individu comprend quelque chose de lui-même.

S'il n'y avait pas de différence, s'il n'y avait un autre à qui nous pourrions nous comparer, comment pourrions-nous avoir conscience de nous-même ?

Transposer cette histoire à une expérience vécue de notre vie quotidienne.

7. DIALOGUER ENTRE CULTURES

SZERVUSZ. HOW ARE YOU ? WELL EN U ? IO DEVO RITORNARE. MA'AS-SALAM⁴

Exercice sur la notion de culture et de diversité culturelle

« Dispute » sur le thème suivant: « la diversité culturelle est-elle, pour le genre humain, aussi nécessaire que la biodiversité dans l'ordre du vivant? »

- S'assurer que tous les mots sont clairs: bio-diversité? Ordre du vivant?
- Sur le sens général de la question soit clairement compris: demander de la formuler en d'autres termes.
- Les élèves préparent un petit texte en guise de réponse.
- On en lit quelques-uns
- Si les deux thèses ne sont pas défendues (s'il n'est pas répondu par les uns : Oui, ... et par les autres : Non, ... à la question), solliciter de nouveaux textes pour défendre la position qui n'avait pas été défendue.
- Un jury d'élève est formé (3)



⁴ Salut. Comment allez-vous ? Bien et vous ? Je dois rentrer. Au revoir.

philocité

- Inviter les élèves à poser des questions aux « conférenciers » retenus qui relisent leurs réponses
- Le jury détermine si le conférencier répond à la question - attention, il ne faut pas confondre le fait de vérifier si on répond à une question avec le fait d'être d'accord avec cette réponse.
- On fait collectivement la synthèse des arguments qui nuancent la réponse⁵.

Notion de base

→ VOIR FICHE DOC 4 SUR L'IMMIGRATION

1 - Associés et contraires

(voir jeu philo page 5)



Intégration

Une liste de mots associés :	Une liste de contraires :
------------------------------	---------------------------

2. Jeu philo : le contenu des mots



Sur base des mots listés ou en se référant à la documentation proposée dans la fiche 5, s'interroger sur la notion d'intégration.

Que risque-t-on à s'intégrer ?

Que gagne-t-on ?

Qui nous y oblige ?

Quelles résistances pouvons-nous opposer ?

Quelles sont les notions qui diffèrent sous les mots : inclure - assimiler - intégrer...

3 - L'intégration



Ajouter une réflexion, en atelier philo, sur la question suivante : « Que gagne-t-on à intégrer les autres ? »

⁵ Exercice inspiré de O. Brenfier, *La pratique de la philosophie à l'école primaire*, Alcofrib Nasier, p. 93-94.

8. NOS ANCÊTRES, LES CHINO-GRECO-ROMANO-ARABO-GAULOIS...

« On choisit pas ses parents,
on choisit pas sa famille
On choisit pas non plus
les trottoirs de Manille
De Paris ou d'Alger
Pour apprendre à marcher
Etre né quelque part
Etre né quelque part
Pour celui qui est né
C'est toujours un hasard (...) » Maxime Leforestier, être né quelque part.

L'accident du lieu de naissance devrait-il créer des obligations incontournables, imposer des conditions insurmontables ?
Depuis que l'homme existe, l'homme a migré. Le plus souvent, à la recherche d'un refuge plus accueillant. Aujourd'hui, l'immigration est un phénomène crucial qui concerne la planète toute entière.

1- Jeu philo : autour de la terminologie



Objectif : Réflexion sur le contenu que l'on donne aux mots.

Le groupe construit sa propre définition des termes : étranger, immigré, réfugié, etc. Sur base des définitions fournies en partie par le centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et reprise dans la fiche Doc 5, il s'agira de casser les prénotions erronées, les abus de langage.

2 - Atelier philo sur l'immigration



Lire ou écouter la chanson de Maxime le Forestier, « Être né quelque part » :

L'atelier se déroule en trois étapes :

- Les enfants vont inscrire au tableau des questions relatives à la chanson.
Procéder au vote des enfants pour la question qui recueille leurs préférences.
Si les questions paraissent trop creuses, l'instituteur peut choisir d'autorité la question qui servira de base au débat.
- Retravailler la question avec les enfants pour en faire une question assez générale pour permettre une discussion philosophique.
- Lancer la discussion, en veillant à observer certaines règles, afin d'éviter que l'échange ne parte dans toutes les directions.

→ VOIR FICHE MÉTHODO B SUR LES RÈGLES D'UN ATELIER PHILO

9. L'ASILE ET LA DEMANDE DE RÉGULARISATION

→ **VOIR FICHE DOC 5 SUR LES DEMANDES D'ASILE ET DE RÉGULARISATION**

1. Jeu : « Interview d'un demandeur d'école »⁶ (Collectif)

Séparer la classe en deux groupes.

Chaque groupe doit préparer une argumentation en vue d'être accueilli dans la « nouvelle classe ».

- Distribuer ou afficher la convention :

« Peut être accueilli dans une nouvelle classe tout élève qui, craignant avec raison d'être persécuté du fait de son apparence physique, de sa religion, de son appartenance à un groupe social, de ses opinions, de ses origines, se trouve hors de son établissement scolaire d'origine (ou de sa classe) et qui ne peut, du fait de cette crainte, ou ne veut y retourner. »

- Chaque sous-groupe élabore une argumentation en vue de la demande d'asile dans la nouvelle classe.

- Chaque groupe se présente et explique au second groupe (juge) les raisons qui ont poussé à vouloir être accueilli dans une nouvelle classe.

- Le groupe juge analyse la recevabilité de la personne dans la classe en fonction des arguments fournis et de leur concordance avec les critères objectifs repris dans la convention et tranche sur cette recevabilité.

- Sur base des verdicts rendus, chaque participant est amené à s'exprimer sur les difficultés ressenties : comment bien argumenter, comment juger de la véracité du récit, comment évaluer une trajectoire humaine sur base de critères objectifs...

- En fin de séance, l'animateur est invité à établir le lien entre l'exercice et les conditions réelles d'une demande d'asile (→ **VOIR FICHE Doc 6**)

2. Jeu de rôle – Dans la peau de l'examineur de l'Office des étrangers : Qui sera régularisé ?⁷



Objectif : éprouver une expérience par une mise en situation

Matériel nécessaire

Tableau ou grande feuille et calculatrice. Autant d'exemplaires des questionnaires que de

⁶ Exercice proposé dans le dossier pédagogique « Chemins d'Exil », La Croix Rouge de Belgique, 2005.

⁷ Exercice tiré du dossier pédagogique « Donnons un visage aux sans papiers » par le Ciré ASBL.

participants. Pour l'animateur, la feuille avec les réponses effectives de l'Office des Étrangers et quelques explications.

Objectifs

Comprendre le caractère arbitraire et inégalitaire d'une politique de régularisations sans critère.

Comprendre l'intérêt de confier l'examen des demandes de régularisations à une commission.

Comprendre le caractère nécessairement subjectif de l'appréciation des attaches durables.

Déroulement

1. Distribuer et faire remplir les formulaires d'acceptation et de refus des demande de régularisation. La dernière case permet d'indiquer de quelles informations le participant souhaite disposer pour prendre une décision.

Formulaire individuel de réponse à quatre colonnes :

Situation	Oui	Non	Je souhaite plus d'informations
<i>Equateur</i>			
<i>Ghana</i>			
<i>Arménie</i>			

2. Récolter les feuilles et sur un tableau ou une grande feuille, indiquer les résultats et en déduire des pourcentages. Indiquer ensuite la décision de l'Office des Étrangers.

Rem : Formule de calcul pour les pourcentages : (réponses/participants)*100

Équateur

Couple avec 2 enfants dont un né en Belgique. Les enfants ont 3 et 7 ans. Ils vont à l'école, en 1ère maternelle et en 2ième primaire. Ils réussissent bien. En Belgique depuis 5 ans. La maman vend des bonnets au marché. Le papa travaille dans la rénovation d'appartement. Le tout de manière illégale. Demande de régularisation sur base de l'intégration et de l'insertion socioprofessionnelle.

Ghana.

40 ans. En Belgique depuis 9 ans. A étudié 5 années avec un permis de séjour en tant qu'étudiant. Les deux dernières années il a fait des remplacement dans l'enseignement secondaire inférieur. Les 4 années suivantes il est en séjour illégal. Il est diplômé pour être prof de math et de sciences. Demande de régularisation sur base de l'intégration, du diplôme et du travail effectué.

Arménie

Couple âgé : elle a 70 ans et lui 73 ans. En Belgique depuis 3 ans. Ils ont fait une procédure d'asile et ont été déboutés après 3 mois de procédure. Le mari souffre d'une maladie respiratoire qui l'empêche de se déplacer. Demande de régularisation sur base de la maladie de monsieur.

Russie

Homme seul. Il est arrivé il y a trois ans et demi en Belgique. Il a logé dans un centre d'accueil pendant 8 mois, puis a trouvé un logement et est aidé par le CPAS. Il vient de recevoir une réponse négative à sa demande d'asile introduite il y a trois ans et demi. Demande de régularisation sur base de la durée de procédure.

Colombie

Couple avec deux enfants. 4 ans de séjour en Belgique. Aucune procédure entamée. Décès d'un membre de sa famille en Colombie suite à climat violent. Demande de régularisation sur base de l'intégration et de la situation en Colombie.

Marocain

Arrivé en Belgique il y a 6 ans. A de la famille en Belgique : un oncle arrivé dans les années 60 et sa soeur qui s'est marié avec un belge il y a 10 ans. Elle a 3 enfants. Lui a d'abord habité chez eux. Après avoir trouvé un travail en noir au marché matinal, il vit dans un petit appartement. Il travaille tous les jours. Demande de régularisation sur base des liens familiaux et de l'intégration socio-professionnelle.

Sénégal

Il est arrivé en Belgique depuis 6 mois. Il cherche du travail. Demande de régularisation sur base humanitaire.

Angola

En Belgique depuis deux ans. Il a fait une demande d'asile qui a été rejetée en 6 mois. Diabétique grave, il a besoin d'insuline tous les jours. Il a fait une formation en informatique et a une promesse d'embauche. Les soins pour diabétiques existent en Angola, mais il ne sont pas financièrement accessibles. Demande de régularisation sur base de l'intégration et de la maladie.

Iran

Elle a 36 ans. Elle est en Belgique depuis 3 ans et demi. Elle ne supportait plus le manque de liberté qui existait en Iran. Elle n'a pas de menace particulière, mais n'est pas à l'abri non plus. Elle pense que l'état iranien sait qu'elle a fui et la punira si elle retourne. Elle a fait une demande d'asile qui a été rejetée parce qu'elle ne prouvait pas qu'elle avait une crainte personnalisée. Demande de régularisation sur base de l'intégration et de la situation en Iran.

Congo

Femme seule avec 2 enfants. Les enfants vont à l'école. Elle a logé dans un centre d'accueil pendant 4 mois. Puis elle a trouvé un logement et est aidée par le CPAS. Elle vient de recevoir une réponse négative définitive à sa demande d'asile introduite à son arrivée, il y a 3 ans et demi. Demande de régularisation sur base de la durée de procédure et de l'intégration.

Argentine

Elle est en Belgique depuis deux ans et demi. Elle n'a fait aucune procédure. Elle a eu un enfant avec un belge. L'enfant a la nationalité belge. Demande de régularisation sur base de l'intégration et en tant que parent d'enfant belge.

Algérie

Il a travaillé ici depuis 5 ans sans permis de séjour. Il a fait un peu de tout: horeca, construction, horticulture et n'a jamais de problème pour payer le loyer de son flat dans les marolles. Un patron du secteur de la construction souhaite l'engager et lui a fait une promesse d'embauche. Demande de régularisation sur base de l'intégration et socio-professionnelle et de la durée de séjour.

Albanie

Elle a fui l'Albanie pour offrir un avenir meilleur à ses enfants. Sa demande d'asile a été rejetée en 3 mois. Depuis elle vit en Belgique et fait des ménages pour gagner sa vie. Cela fait 5 ans maintenant. Ses 3 enfants vont à l'école. Elle espère qu'ils pourront faire l'université. Demande de régularisation sur base de l'intégration et de la durée de séjour.

Niger

Sa famille s'est cotisée pour l'envoyer en Europe. Il est arrivé il y a 3 ans. Il a fait une demande d'asile mais celle-ci a été rejetée. Il vend des pantalons, des briquets et des montres dans les cafés. Il essaye tous les mois d'envoyer de l'argent à sa famille au pays. Il partage une chambre avec 2 compatriotes. Lui peut y rester de 8 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi. Demande de régularisation sur base de l'intégration et de la durée de séjour.

Mauritanie

Homme seul. Il est arrivé en Belgique il y a 4 ans et demi. Depuis il vit au petit château à Bruxelles. Sa demande d'asile a été rejetée après 3 mois. Il a introduit un recours au Conseil d'Etat. C'est pour ça qu'il a le droit de rester au Petit château. Le Conseil d'état ne lui a pas encore répondu alors il attend. Demande de régularisation sur base de la longueur de la procédure et de la durée de séjour.

Décision de l'Office dans la vraie vie

1. NON : le travail illégal, le long séjour et la scolarisation des enfants ne sont pas des circonstances exceptionnelles.
2. NON : le séjour a été autorisé dans le cadre des études. Le travail également. Le séjour après les études est illégal. Tout travail effectué depuis serait illégal. Rien n'empêche de retourner au Ghana.
3. OUI ou NON selon l'appréciation qui est faite de la maladie grave (cas d'espèce : non)..Décision sur base du rapport d'une commission médicale.
4. NON : pour les isolés, il faut 4 ans de procédure pour être régularisé.
5. NON : un long séjour illégal n'ouvre aucun droit. La famille aurait dû introduire une demande d'asile dans les 8 jours de l'arrivée sur le territoire.
6. NON. Séjour illégal. Travail illégal. Pas de regroupement familial possible avec oncle ou soeur.
7. NON : pas d'intégration, travail illégal.
8. NON : formation n'est pas circonstance exceptionnelle. OUI ou NON : si diabète est maladie grave (cas d'espèce : non)
9. NON : procédure d'asile était négative. Le reste c'est du séjour illégal.
10. OUI : 3 ans de procédure pour les familles avec enfants scolarisés = régularisation, il faut 4 ans pour les isolés.
11. OUI ou NON.
12. NON : aucune circonstance exceptionnelle. Le fait de travailler illégalement n'est pas pris en compte.
13. NON : demande d'asile rejetée rapidement. Le fait de vivre en Belgique depuis 5 ans n'est pas une circonstance exceptionnelle. La scolarisation des enfants n'est pas une circonstance exceptionnelle. ils peuvent continuer leurs études en Albanie.

14. NON.

15. NON : le Conseil d'Etat ne compte pas dans le calcul de la durée de procédure.

Quelques éclaircissements sur les situations présentées :

Situation 1 : Cette situation est relative aux attaches durables et à l'insertion socio-professionnelle. L'Office des Étrangers a une politique très stricte sur cet aspect et cette famille n'a aucune chance d'obtenir une régularisation dans l'état actuel des choses.

Situation 2 : Cette situation révèle des attaches durables, et là aussi cette personne n'a aucune chance d'obtenir la régularisation alors même qu'elle a bénéficié de 5 ans de séjour légal et qu'elle a travaillé pendant deux ans. Notons également que cette personne dispose d'un diplôme pour un métier (prof) pour lequel il y a pénurie en Belgique.

Situation 3 : La décision sur la régularisation dépendra de l'appréciation que fera le médecin attaché à l'OE, appréciation qui portera sur l'existence de soins dans le pays d'origine ainsi que sur leur accessibilité. Les avis de ce médecin ont souvent été critiqués, notamment parce qu'il ne prend pas suffisamment en compte l'examen de l'accessibilité des soins dans le pays d'origine.

Situation 4 : cette situation illustre une discrimination dans l'appréciation de la longue procédure d'asile. Les isolés doivent être en procédure depuis 4 ans et les familles avec enfants scolarisés pendant 3 ans. Cette discrimination n'a pas de sens : la responsabilité de l'Etat belge de rendre une décision dans un délai raisonnable est la même, quelle que soit la situation familiale de la personne. Cette situation peut être mise en lien avec la situation 10, une famille avec le même délai de procédure qui dans ce cas est régularisée.

Situation 5 : Idem à situation 1, avec en plus une situation d'insécurité dans le pays d'origine.

Situation 6 : Cette personne, disposant de liens familiaux nombreux en Belgique, intégrée sur le plan socio-professionnel n'a, à l'heure actuelle, aucune chance de voir sa situation régularisée.

Situation 8 : Idem à situation 3 sur les circonstances médicales, et en plus l'intégration socioprofessionnelle n'est pas prise en compte.

Situation 9 : Il s'agit ici d'une personne que l'Etat belge ne saura pas renvoyer et qui est originaire d'un pays violant manifestement les Droits de l'homme. A défaut d'une personnalisation de ce risque, elle ne pourra pas être protégée sur base de l'asile. Qui plus est les attaches durables qu'elle a nouées avec la société belge ne sont pas valables.

Situation 10 : voir situation 4

Situation 11 : En principe cette personne devrait être régularisée par l'Office des Étrangers. Néanmoins, en pratique, on constate que de plus en plus souvent, il demande à la personne de rentrer dans son pays d'origine afin d'y faire une demande de séjour, contribuant ainsi à séparer des familles et contraignant à des démarches administratives lourdes et vexatoires.

Situation 12 : L'intégration socio-professionnelle et les attaches durables ne sont pas prises en compte par l'Office des Étrangers. Cette personne, qu'elle ait 5, 10 ou 15 ans de séjour en Belgique n'a aucune chance d'être régularisée.

Situation 13 : Idem situation 1, et en plus même une promesse d'embauche n'est pas une raison pour être régularisé.

Situation 14 : Idem situation 1

Situation 15 : À mettre en relation avec les situations 4 et 10. Cette personne est en procédure depuis 4 ans et demi, ce qui correspond au critère de régularisation longue procédure, mais le gros de la procédure s'est passée devant le conseil d'état ce qui ne compte pas pour le calcul de la longue procédure. Alors qu'il est accueilli dans un centre d'accueil officiel depuis plus de 4 ans, il n'a aucune chance d'obtenir une régularisation. Le Conseil a estimé à 15 ans la durée nécessaire pour résorber son arriéré !

10. MOBILISATION EN FAVEUR DES SANS PAPIERS

→ VOIR FICHE DOC 6 SUR LES SANS PAPIERS ET LES CENTRES FERMÉS

Réflexion

Quelles sont les moyens d'action des sans papier ?

Peser le pour et le contre de ces actions (occupation d'églises, grève de la faim, réseau d'entraide, manifestations...)

Écriture

Écrire la lettre de Bastian qui veut convaincre les autorités que Guerra doit rester. Ou transposer à un autre personnage dans la même situation.

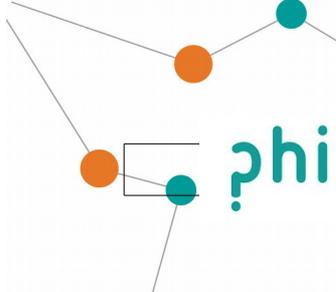
1 - Jeu de rôle

La situation est la suivante : A l'aéroport, des policiers convoient deux personnes ayant reçu un avis d'expulsion du territoire belge. Ces derniers ne veulent pas rentrer dans leur pays d'origine et résistent à monter à bord de l'avion. Les passagers sont témoins de la scène.

Distribuer les rôles suivants : les deux personnes renvoyées de force, les policiers, le pilote, des passagers (le pilote et les passagers peuvent soit protester contre ce retour forcé - en refusant par exemple de décoller, soit tenter de convaincre au départ, soit ...).

2. Écriture : « Je voudrais pas mourir sans qu'on ait inventé... »

Poursuivre à la manière de Boris Vian. Créer des utopies, nourrir des espoirs fous.



philocité

(...)

Je voudrais pas mourir
Sans qu'on ait inventé
Les roses éternelles
La journée de deux heures
La mer à la montagne
La montagne à la mer
La fin de la douleur
Les journaux en couleur
Tous les enfants contents
Et tant de trucs encore

Qui dorment dans les crânes
Des géniaux ingénieurs
Des jardiniers joviaux
Des soucieux socialistes
Des urbains urbanistes
Et des pensifs penseurs
Tant de choses à voir
A voir z et à entendre
Tant de temps à attendre
A chercher dans le noir (...)
Boris Vian, *Je voudrais pas crever*, Paris,
1997.

FICHE 1 : LA DIVERSITÉ CULTURELLE

La culture, c'est comme une paire de lunettes à travers laquelle nous regardons le monde et nous lui donnons un sens.

Notion de base

La culture est un mot qui recouvre plusieurs notions (culture littéraire, cultivée, culture vs nature...).

La définition qui nous intéresse est la suivante : **la culture, c'est la façon dont un groupe de personnes pensent et vivent : leurs habitudes, leurs coutumes et les valeurs partagées au sein d'un groupe.**

En quoi les cultures divergent-elles ? Certains points précis sont observables : le langage, les connaissances scientifiques, l'art, les croyances religieuses, les institutions sociales, économiques, politiques, les techniques,...

Dans nos rapports avec des gens d'autres cultures il est normal que se produisent des chocs culturels, des différends, voire même des conflits.

Le choc culturel est l'effet produit sur un individu pris au dépourvu lorsqu'il est plongé dans une culture étrangère.

Ce choc se produit parce que l'on ne comprend pas les façons de réagir de l'autre, qu'on n'a plus les points de repère nécessaires pour le comprendre. En résulte du dépaysement, de la surprise, de l'anxiété, voire de la frustration...

Les sources de ce choc sont diverses. Chaque civilisation a sa manière de concevoir les déplacements du corps, l'agencement des maisons, les conditions de la conversation et les frontières de l'intimité.

« Les américains d'outre-mer étaient confrontés à une série de difficultés dues aux différences culturelles de la structuration de l'espace. Les gens se tenaient « trop près » pour leur parler et lorsque les américains reculaient à une distance de conversation confortable, on trouvait qu'ils étaient froids,

distants, renfermés et qu'ils se désintéressaient des gens du pays. »⁸

Exploration de la notion

La différenciation culturelle n'existe pas qu'entre deux personnes aux origines très éloignées. Elle existe aussi au sein des sociétés entre des groupes sociaux d'âge différent, aux revenus différents, aux diplômes différents, habitant des quartiers opposés, en plein milieu d'une cour d'école...

Différence de génération

« Hier soir, mon père a demandé à ma soeur, qui prépare une maîtrise en finances: «Que pensent tes camarades de la guerre en Irak?» Elle l'a regardé d'un air incrédule et lui a répondu: «Rien» Il insiste: «Comment rien? Vous n'en parlez pas entre vous?» Sa réponse l'a sidéré: «Non», a-t-elle dit avec une désarmante simplicité. »

Différence de genre

« Julie dit avec calme :

1. Tu trouves que les filles ont l'air idiot, cinglé, stupide... ?
2. Non, protestai-je, indigné.
3. Tu trouves que c'est humiliant d'avoir l'air d'une fille parce que tu trouves que c'est humiliant d'en être une.
4. Ce le serait pour Tom d'avoir l'air d'une fille.

Julie respira un bon coup et, d'une voix à peine audible, murmura :

5. Les filles peuvent se mettre en jeans, avoir les cheveux coupés court et porter des chemises et des bottes parce que c'est très bien d'être un garçon, que, pour une fille, c'est une promotion. Mais avoir l'air d'une fille quand on est un garçon, c'est dégradant selon toi, parce que, secrètement, tu penses que c'est dégradant d'être une fille. Sinon pourquoi trouverais-tu que c'est humiliant pour Tom de porter une robe ?
6. Parce que ça l'est, répliquai-je résolument.
7. Mais pourquoi ? s'écrièrent Julie et Sue d'une même voix.

Et avant que j'aie pu trouver une réponse, Julie reprit :

8. Si je portais demain ton pantalon à l'école et toi ma jupe, on aurait vite fait de voir lequel des deux passerait un mauvais quart d'heure. Tout le monde te montrerait du doigt en riant.

Là-dessus, elle me désigna de l'autre côté de la table, le doigt fourré sous mon nez :

9. Regardez-le ! Il a l'air... beurk... d'une fille !
10. Et regardez-la, enchaîna Sue en montrant Julie, elle a plutôt l'air... intelligente avec ce pantalon.

Mes deux sœurs riaient si fort qu'elles s'effondrèrent dans les bras l'une de l'autre. »

Ian McEWAN, *Le jardin de ciment*, Seuil, 1980.

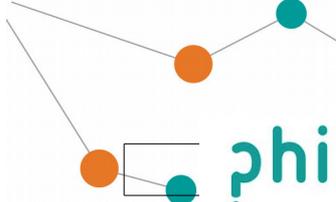
Diversité culturelle

Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle de 2001 - instrument normatif prescrivant la sauvegarde de cette diversité.

Extrait : « ARTICLE 1 La diversité culturelle, patrimoine commun de l'humanité. La culture prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures. »

En bref, la position défendue par l'UNESCO est :

⁸ Extrait d'un entretien avec E. T. Hall, *La Nouvelle Communication*, 1981.



philocité

- ▣ **Pour :** La conservation et la promotion des cultures minoritaires.
La protection de la vision sociale de la culture contre une vision commerciale.
- ▣ **Contre :** L'uniformisation culturelle – processus déjà en œuvre et qui se manifeste par la disparition des langues minoritaires, de certaines traditions, mais surtout par l'impérialisme du modèle culturel étasunien dans différents pôles culturels : la langue, la cuisine, les productions audiovisuelles, musicales, les modes vestimentaires...

Le risque de l'uniformisation culturelle

« Cette nuit, j'ai fait un terrible cauchemar. Je voyageais autour de la planète et découvrais un monde monochrome. Homogène. Totalement Monotone. De Bogota à Beijing en passant par Besançon et Berlin, Bamako et Brazzaville, Bagdad ou Bangkok, j'entendais parler la même langue : une espèce d'anglais simplifié à l'extrême. A table, les hamburgers avaient détrôné les tortillas, le tieb u djen* ou les mam tom**. Le coca-cola coulait à flots et personne ne savait plus ce qu'était le péket***, le bissap**** ou le thé à la menthe. Partout, les mêmes panneaux publicitaires vantaient les mêmes marques de produits et vêtements griffés que l'on retrouvait dans les mêmes magasins. Tout était fade, gris et terne. Semblable. La musique ? Standardisée. Les arts plastiques ? Aseptisés. Les productions cinématographiques ? Homogénéisées. La littérature ? Alignée. Partout, la même manière de vivre et de s'ennuyer. La terre n'était plus constituée que d'un seul village. Ou plutôt d'une méga-banlieue triste, où tout le monde avait été passé à la moulinette de la globalisation. »

Anne-Marie IMPE, *La diversité culturelle en questions*, in Enjeux internationaux n° 9, 2005, p.17.

FICHE 2 : L'INFLUENCE DU GROUPE

Notion de base

Dans chaque groupe, des normes sont en vigueur. Ces normes sont en quelques sortes les règles du jeu qui permettent aux membres du groupe d'agir les uns envers les autres.

Mais que représentent ces normes ? Qu'est ce qu'être ou non fidèle à la majorité ? Qu'est-ce que cela signifie 'être normal' ?

Dans les cours d'école, entre les membres d'une même famille parfois, il peut être difficile de vivre positivement sa différence. Sur chaque pratique individuelle pèse le regard des autres.

« ... D'ailleurs, même mon père, il trouve qu'en fait, moi, je suis un peu bizarre, je suis un peu coupée de la réalité, coupée de la vie, que je suis un peu vieille. Mon frère, il fait plus de soirées, il fait plus de ... Moi, je sais pas, à son âge, j'avais jamais pris une cuite, des trucs comme ça, des trucs tout bêtes, il fume, il boit, il fait tout ce qu'on fait à son âge. Il est cool, il a des copains, beaucoup, qui ont une vie de jeunes classiques quoi : leur moyen de communication, c'est le téléphone, tout le temps, des blagues, des bêtises, mon frère je l'entends, il fait le con au téléphone, ils se racontent des bêtises, même des fois, il pousse des hurlements, des beuglements, ils imitent les animaux, enfin, ils ont rien à se dire vraiment. Ils se téléphonent vraiment pour rire ensemble. Il dit : « C'est tous les jeunes qui font ça, c'est normal, toi t'es pas normale, mais les jeunes normaux ils sont tous en train de se téléphoner. »

« Une fois, il y avait une émission de variétés, ça devait être les Restos du Cœur, un truc comme ça, et

* Riz au poisson - Sénégal.

* * Salaison de crevettes - Vietnam

* ** Alcool aux baies de genévriers - Belgique - Wallonie

* *** Boisson à base d'oseille - Afrique

toutes les vedettes, bon, je connaissais celles d'il y a cinq ans et puis, les nouvelles de cette année je ne savais même pas leur nom, donc mon frère m'a dit : 'Mais ça passe tout le temps à la radio, tu connais pas ? Tout le monde ne parle que de cette fille-là. 'Je ne suis dit que j'étais un peu extraterrestre, mais que ça me manquait pas tellement...' »⁹

Exploration de la notion : Pub, marques et consommation

Le jeune qui ne veut pas passer pour un « charlot » veillera à arborer telle marque de vêtement ou de chaussure. Plus que se faire remarquer, porter des marques peut constituer un moyen pour ces jeunes de se fondre dans la masse, de s'intégrer au groupe sans faire de vagues.

Ce sont elles prescrivent ce qu'il est tendance de porter dans les cours d'école en habillant les chanteurs de rap, les star académiciens ou les équipe de foot.

« Les filles de notre classe nous traitent de sorcières. Très agréable... Parce qu'en fait, tous ceux qui sont différents d'elles...parce qu'elles écoutent du R'n'B et du rap, forcément...tous ceux qui sont différents, c'est pas normal ! C'est la loi du plus fort. C'est comme ça. Mais moi j'suis pas du tout du style à le laisser faire, donc...quand on m'agresse, je tape dedans aussi. »¹⁰

« Les marques disent que t'es nul »

1 - La pub a besoin pour exister de dénigrer tout ce que, toi, tu es vraiment : elle ignore ton pays - celui où tu vis maintenant ou celui d'où tu viens -, elle oublie ton histoire, elle ignore le boulot et les idées de tes parents, elle ridiculise ton quartier, ton école et tes profs qui seraient des ringards. Elle voudrait créer, en toi, un vide mortel, qu'elle s'y prendrait pas autrement. Elle a besoin que t'aies honte de ta vie, que tu la trouves bête, sans valeur. Regarde comme elle représente ta cité. T'as vu l'image qu'elle donne de ton quartier, des jeunes et des femmes, l'idée qu'elle se fait des pauvres ? Pourquoi elle montre jamais des vieux, des handicapés ou des chômeurs ? Peut-être qu'elle croit qu'ils ne sont pas assez beaux, qu'ils le méritent pas ? La pub s'amuse pas à casser tout ce que tu aimes par simple plaisir. Elle en a besoin pour t'imposer ses Marques et pour t'en rendre esclave.

2 - La pub te ment

La pub te fait croire que le bonheur, c'est de posséder et de consommer. Comme elle se veut gentille pour t'endormir, elle te laisse un choix bidon. - Tu peux surconsommer des produits sans marque : comme si d'avoir dix fois plus, ça te rendait dix fois plus intelligent ou dix fois plus heureux. à ce petit jeu, tu seras nécessairement perdant, car t'en auras jamais assez. La seule chose que t'auras gagnée, ce sera de bousiller un peu plus la planète, car tous ces trucs inutiles, faut bien les produire avant de les jeter très vite. - T'es libre aussi de te transformer en homme-sandwich et de porter du matin au soir des marques, comme si ce qui comptait, ce n'est pas ce que tu es, toi, vraiment, mais ces foutus logos que tu trimbales sur tes fringues. Les marques t'appartiennent pas, c'est toi, qui leur appartiens, elles te possèdent. Faut pas croire la pub : la vraie vie, c'est d'avoir des rêves, de faire des tas de choses et de pouvoir être fier de ce que tu es !

3 - La pub trafique ton identité

La pub, elle en a rien à faire que tu sois un garçon ou une fille. Tu peux être blanc, beur, black, pour elle, t'es rien d'autre qu'un porte-monnaie. Tout ça, pour elle, c'est une façon de vendre toujours plus, elle est prête à voler des morceaux de tes identités pour te les revendre au prix fort. Le rap, les tags, c'est pour elle qu'une occasion de plus de faire du fric ! La pub rapetisse les personnes et les peuples en les passant à la moulinette. Elle veut te faire fantasmer : que tu te croies tout-puissant ou immortel. Comme si de porter telle marque, ça donnait des potes et des rêves à soi ! La pub joue sur les fantasmes des gens un peu malades dans leur tête.

9 Dominique Pasquier, *Cultures Lycéennes, la tyrannie de la majorité*, Paris, 2005.

10 Dominique Pasquier, *Cultures Lycéennes, la tyrannie de la majorité*, Paris, 2005, p.73.

Paul Ariès, <http://www.casseursdepub.org/>, consulté le 16/10/2007.

« Voici venu le temps des p'tits sac Longchamps,
Sur l'île de l'argent
On va tous les jours au Printemps.
C'est le pays joyeux des ados heureux
Des montres Gucci
Oui c'est le paradis

Ce jardin n'est pas loin
Car il suffit d'entrer dans le lycée
Pour que tout, tout près de vous
Respire le luxe
La frime et la beauté

L'île de l'argent
Voici venu le temps des p'tits sac Longchamps,
Sur l'île de l'argent
On va tous les jours au Printemps.
C'est le pays joyeux des ados heureux
Des crèmes Givenchy
Oui c'est le paradis »

Fifou et Zéralda, in L'œil du dragon, Lycée E. Herriot, Lyon, Mai 2006.

FICHE 3 : DIVERSITÉ CULTURELLE ET INTOLÉRANCE

Notion de base

En médecine, on utilise le terme « intolérance » pour désigner l'inaptitude d'un organe de notre corps à intégrer tel aliment ou tel remède (intolérance au gluten, intolérance au lactose, ...). En cas, de greffe d'organe, notre organisme doit accepter la présence de corps étrangers dans son environnement.

Cette acceptation d'un caractère étranger se retrouve dans les autres significations de l'intolérance, qu'elle soit politique, religieuse, morale...

On peut définir l'intolérance comme une attitude hostile envers les personnes qui ont des opinions différentes.

Au lieu de percevoir l'autre et sa civilisation comme appartenant à une culture différente, comme une facette de la diversité culturelle, les hommes se sont souvent empressés de les catégoriser comme des êtres de nature subalterne par opposition à leur propre culture et civilisation qui seraient de nature supérieure. Face à ces autres dont les moeurs et coutumes étaient inintelligibles et avec pour seul point de comparaison leur propre culture, les hommes n'ont guère tardé à rejeter ces peuples si différents. Taxés de sauvagerie voire rejetés dans la bestialité, l'autre est bien souvent désigné en termes de manque ou d'absence : manque de

religion, de culture, de loi, de langage...

Lorsqu'il est rejeté hors de l'humanité, l'autre fait l'objet de massacres, d'ethnocides...

Pour les grecs de l'antiquité, le barbare était celui qui ne parlait pas la même langue, celle connue des grecs étant la seule digne des hommes. Autant dire, que les grecs refusaient toute dignité humaine à la majeure partie de l'humanité !

Exploration de la notion

On peut rapprocher les tziganes des indiens. Comme eux, ils ont été persécutés et ont du fuir. L'intolérance a donné naissance à de nombreux massacres :

- Le génocide rwandais en 1994
- Le génocide arménien en Turquie de 1915 à 1917
- Le génocide commis pendant la seconde guerre mondiale à l'encontre des juifs, mais aussi des tziganes, des handicapés, des homosexuels ou à tout opposant au régime nazi.
- Le génocide des tchéchènes par Staline en 1944.
- Le massacre des Kurdes par Saddam Hussein entre 1988 et 89.
- En Australie, les Aborigènes, dont la population est estimée à 350 000 avant l'installation des britanniques, ont été décimés par les maladies infectieuses, les migrations forcées, à l'instar des Amérindiens.
- Le massacre de Nankin en Chine en 1937 par les japonais dura six semaines et fit entre 150 000 et 300 000 victimes chinoises, selon les sources, en majorité des civils.
- Selon le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, la guerre a causé la mort de 102 622 personnes, dont 55 261 civils, se répartissant ainsi : Bosniaques et Croates : 72 000 (dont 38 000 civils et 6 000 soldats croates), Serbes de Bosnie : 30 700 (dont 16 700 civils).
- La révolution culturelle en Chine qui fit au moins un millions de victimes.

La liste est longue...

Pour approfondir : Discriminations contre les Roms en Europe¹¹

Près de 80 p. cent de la population rom d'Europe (soit environ 10 millions de personnes) vit dans un pays membre de l'Union européenne ou dans un pays candidat à l'adhésion. Les Roms constituent numériquement l'une des plus importantes minorités ethniques d'Europe.

Ils souffrent dans leur ensemble de discriminations graves en matière d'accès au logement, à l'emploi et à l'éducation. Dans certains pays, les pouvoirs publics refusent de leur octroyer le droit à la citoyenneté et de leur délivrer les documents indispensables pour bénéficier, entre autres, des prestations de la sécurité sociale ou de soins de santé. Les Roms sont souvent victimes de mauvais traitements policiers. Les enfants de familles roms sont souvent placés, sans que rien ne le justifie, dans des écoles «spéciales», appliquant des programmes tronqués qui limitent les chances qu'ils ont d'exprimer leurs capacités personnelles. Les enfants et les femmes roms constituent une catégorie d'êtres humains particulièrement vulnérable à l'action des trafiquants.

¹¹ Amnesty International, Bulletin n°205, 25 octobre 2007.

De nombreux Roms ont été victimes d'actes de torture et d'autres mauvais traitements de la part de responsables de l'application des lois, dans toute l'Europe. Beaucoup ont en outre été la cible d'agressions racistes, sans que la police ne leur accorde une protection suffisante.

En Croatie, Šemso Šecic, qui est d'origine rom, avait été agressé en 1999 par deux hommes, qui l'avaient roué de coups à l'aide planches, tout en proférant des injures racistes. Il avait eu plusieurs côtes cassées. Les autorités croates n'avaient pas enquêté de manière approfondie et impartiale, dans les meilleurs délais, sur ces violences, dont les auteurs n'ont jamais été sanctionnés.

En Macédoine, le 29 septembre 2006, deux Roms non armés auraient été passés à tabac devant un commissariat de Skopje, avant d'être traînés à l'intérieur, où des policiers auraient continué à les rouer de coups, jusqu'à ce qu'ils se mettent à saigner. Lorsqu'ils ont voulu signaler ces brutalités, plusieurs témoins de la scène se sont heurtés à des manœuvres d'obstruction de la part de la police.

En Roumanie, le 19 mai 2007, le président Traian Basescu aurait traité un journaliste de «sale tzigane». Il s'est néanmoins excusé un peu plus tard, regrettant d'avoir infligé au journaliste «un préjudice moral non mérité».

En Slovaquie, le 22 janvier 2007, la Cour constitutionnelle a exigé la réouverture de l'enquête sur la stérilisation forcée de trois femmes d'origine rom. Dans un arrêt qui fera date, la Cour constitutionnelle a demandé au tribunal régional de Košice d'indemniser les trois femmes, qui avaient été stérilisées de force, entre 1999 et 2002.

En Hongrie, les enfants d'origine rom étaient plus souvent que les autres victimes d'ostracisme, d'exclusion et de la misère. Ils étaient parfois séparés des autres, de manière arbitraire, et placés dans des institutions ou des classes spéciales.

La Décennie pour l'intégration des Roms (2005-2015) a pour objectif d'améliorer les conditions socioéconomiques dans lesquelles vivent la plupart des Roms. Cette initiative de plusieurs pays d'Europe centrale et orientale soutenue par la communauté internationale, vise à mettre en œuvre des réformes et des politiques destinées à rompre le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion.

FICHE 4 : DIVERSITÉ CULTURELLE & IMMIGRATION

Le terme « Diversité culturelle » est souvent utilisé lorsqu'il s'agit de *décrire* notre société. Des groupes hommes la composent parlant des langues différentes, pratiquant des religions différentes et au passé divers.

En Belgique nous vivons à la fois une diversité culturelle liée à des minorités historiques (les Flamands à Bruxelles ou les Francophones de Flandres) et une diversité culturelle liée à des populations issues de **l'immigration**.¹²

Notion de base

¹² M. Maldi et H. Bousetta, *Je ne suis pas raciste mais...*, 2008.

L'immigration, c'est la venue dans un pays de personnes étrangères et qui souhaitent s'y installer.

Exploration de la notion

Assimilation¹³

Sens originel : Action de rendre semblable, égaler tels les deux plateaux d'une balance qui s'équilibreraient. Processus par lequel un être vivant en transforme un autre en sa propre substance. (Comment notre corps assimile la nourriture)

En matière d'immigration : On souligne l'unité. Dans ce cas, l'étranger doit adhérer complètement en abandonnant ses propres comportements et mentalités au profit de ceux de la société qui l'accueille.

On a cessé d'utiliser ce mot après la période coloniale car il proposait un modèle d'accueil de l'étranger où l'on impose les normes de la culture dominante.

Intégration

Sens originel : Est intégral ce qui n'est l'objet d'aucune diminution ni restriction ; ce qui reste entier.

En matière d'immigration : On souhaite que l'étranger prenne une part active dans la société du pays d'accueil tout en acceptant qu'il conserve ses spécificités culturelles, morales et religieuses.

Commentaire : Aujourd'hui on s'intègre principalement via son travail, mais le marché du travail est parfois inaccessible aux immigrés. Comment trouver sa place dans la société ?

Terminologie

Immigré	Une personne venue d'un autre pays et qui s'installe en Belgique. Ex : Un italien venu en Belgique.
Emigré	Une personne qui, du point de vue de son pays, l'a quitté pour un autre. Ex : Le même italien venu en Belgique est, pour ses amis italiens, un émigré.
Etranger	Un individu qui séjourne dans un pays dont il n'a pas la nationalité.
Indigène	Un individu originaire de la région où il se trouve
Apatride	personne dont il a pu être prouvé qu'elle ne possédait aucune nationalité. A cette condition, elle pourra séjourner légalement sur le territoire d'un Etat qui lui a reconnu ce statut.

¹³ Thérèse LE VAN, « L'intégration des populations issues de l'immigration dans les quartiers de la politique de la ville », in *Les jeunes et les relations interculturelles*, (dir.) M-H ELOY, Licorne & L'Harmattan, 2004, p.216-217.

Demandeur d'asile	ou « candidat-réfugié » est une personne qui demande la reconnaissance du statut de réfugié sur la base de la Convention de Genève. La Convention de Genève prévoit une protection pour les personnes qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine en raison de : leur nationalité, leur race, leur religion, leur appartenance à un certain groupe social et leurs convictions politiques.
Réfugié	Personne qui bénéficie du droit d'asile dans un pays qui a reconnu le danger qu'encourrait cette personne s'il rentrait dans son pays d'origine sur base des critères précités de la convention de Genève.
Sans papier	Personne qui ne dispose pas d'un titre de séjour valable. On dit de cette personne qu'elle vit dans l'illégalité. Soit qu'elle soit entrée dans le pays par une voie illégale (clandestinement, sans visa) soit qu'elle soit devenue illégale lors du refus de sa demande d'asile ou de régularisation.

Pourquoi quitte-t-on ?

Le pays d'origine est en guerre...

... Les droits de l'homme y sont violés (violence politique, torture, persécution, traite d'êtres humains...)

... Il y règne une grande pauvreté.

Des raisons personnelles, familiales peuvent également mener un individu à quitter son pays.

En général, le départ s'explique par une **conjonction de plusieurs de ces facteurs** ; on quitte rarement pour une seule raison.

Où va-t-on ?

Certains se rendent dans d'autres régions du pays. On parle alors de *déplacés internes*.

D'autres se rendent dans un *pays voisins*.

D'autre enfin, quittent leur continent pour un autre et rejoignent les *pays occidentaux*.

« Personne n'est tricoté pure laine »

« Les historiens de l'immigration affirment que les migrations existent depuis toujours en Belgique. De tout temps, la Belgique a été une terre d'arrivée et de départ. Un grand nombre de personnes qui se considèrent comme de « Vrais Belges » sont finalement les descendants d'immigrés plus ou moins lointains. »¹⁴

- A l'indépendance de la Belgique, le pays comptait 4 millions d'habitants dont un grand nombre avaient des origines étrangères.
- Déjà au 19^{ième} siècle, beaucoup fuient leur pays pour chercher du travail en Belgique.
- Dès la fin du 19^{ième} et jusque dans les années 20-30, des juifs de Pologne, de Russie et d'autres pays d'Europe Centrale, persécutés chez eux, viennent chercher refuge en Belgique.
- Entre 1946 et 1974, la Belgique a officiellement appelé les immigrés à venir travailler chez elle. Italiens, espagnols, portugais, grecs, turcs et marocains se sont ensuite installés définitivement dans le pays.

FICHE 5 : L'ASILE ET LA DEMANDE DE RÉGULARISATION

Les notions de base

¹⁴ M. Maldì et H. Bousetta, *Je ne suis pas raciste mais...*, 2008, p.35.

La notion de base est celle de « réfugié », c'est le statut légal qu'on accorde à un immigré dans certains cas. Mais que signifie cette notion, quels droits ouvre-t-elle ? et dans quels cas accorde-t-on le statut et les droits qui lui sont propres ?

D'autres notions sont également importantes dans la question de la régularisation d'un immigré : la demande d'asile, celle de régularisation (en quoi se distinguent-elles ?) et l'expulsion, quand elles ne sont pas rencontrées.

Réfugié pour de « bonnes » ou de « mauvaises » raisons ?

On a parfois tendance à distinguer les « vrais réfugiés » alors qualifiés de *réfugiés politiques* des « faux », les *réfugiés économiques*, qui ne fuient pas les persécutions et dont la demande d'asile est uniquement motivée par l'espoir de vivre mieux ici. En vérité, la législation ne reconnaît qu'une seule catégorie de réfugiés : ceux qui remplissent les conditions prévues par la **Convention de Genève** comprenant les cinq catégories : à savoir qu'ils craignent avec raison d'être persécuté du fait de leur **race**, leur **religion**, leur **nationalité**, leur **groupe social** ou leurs **opinions politiques**. Les critères sont strictement interprétés et excluent de nombreuses personnes.¹⁵

Comment bien vendre son histoire ?

La majorité des demandes reçoivent une réponse négative. Il règne un climat de suspicion sur de nombreux candidats à l'asile. Ces derniers doivent prouver leur récit. Mais par quels moyens ? Les évaluateurs travaillent sur leur *intime conviction* qu'on leur dit la vérité ou qu'on leur ment. Or, on peut dire la vérité mais la dire mal...

Car les témoignages ne sont pas toujours recueillis dans de bonnes conditions, les candidats ne savent pas clairement ce que l'on attend d'eux. Leur état d'esprit est confus car ils traversent une épreuve difficile. Le candidat maîtrise mal le discours, n'a pas l'habitude de rendre compte d'un récit, synthétise mal, utilise des métaphores qui sont ensuite incomprises et sources de malentendus... La rumeur court qu'il faut tourner le récit dans cette direction et ils se laissent convaincre et modifie leur récit pour mieux faire. A la moindre incohérence, au moindre doute, c'est la fin du dossier...

Nouvelle procédure de demande d'asile en Belgique depuis le 1^{er} juin 2007.

- La demande est introduite à l'Office des étrangers qui transmet le dossier au Commissariat général aux réfugiés et apatrides. C'est une instance indépendante qui n'a donc pas à craindre de subir la politique de tel ou tel ministre au pouvoir.
- C'est le CGRA qui après examen du dossier reconnaît ou refuse au candidat son statut de réfugié.
- En cas de refus, le candidat peut encore entamer un recours auprès du Conseil du contentieux des étrangers.
- La dernière chance, après le refus du CCE, sera de s'adresser au Conseil d'Etat pour forcer le CCE à revenir sur son refus.

Les nouveautés de cette nouvelle loi sont principalement les suivantes :

- L'office des étrangers n'est pas compétent pour examiner le fonds du dossier. Ce n'est donc plus l'administration du Ministère de l'Intérieur mais bien une instance

¹⁵ La récente modification de la loi a introduit la Protection subsidiaire pour une durée déterminée aux candidats qui, dans leur pays, risque de subir des atteintes graves, telles que la peine de mort, la torture, des traitements inhumains, une situation de violence généralisée ou de conflit armé.

indépendante de tout pouvoir politique qui s'en charge.

- En cas de non-conformité aux critères de Genève qui définissent le réfugié, une protection subsidiaire peut malgré tout être accordée si le CGRA estime que le demandeur risque des atteintes graves en cas de retour dans son pays. Malheureusement, la notion d' « atteintes graves » manque de précision.

La demande de régularisation

En cas de refus du statut de réfugié, la plupart des candidats se tournent alors vers la procédure de régularisation. Il s'agit de transformer leur statut irrégulier en un statut régulier, autorisé, légal.

La régularisation peut se faire *temporairement* ou pour une *durée indéterminée*.

Elle est accordée *au cas par cas*, sans recours à des critères fixés par la loi.

Le Ministre de l'Intérieur, lors d'une intervention en mai 2006 a exposé oralement les trois critères qu'il utilise aujourd'hui pour régulariser :

- une longue procédure de demande d'asile (4 ans pour les isolés et 3 ans pour les familles),
- une maladie grave (à condition que les soins adéquats ne soient pas disponibles et accessibles - tant au niveau financier que pratique - dans le pays d'origine),
- des raisons humanitaires empêchant de quitter le territoire belge.

Le rapatriement est l'opération qui consiste à renvoyer la personne dans son pays d'origine. Depuis 1998, on a recensé plus de 15 000 expulsions du territoire belge.

Ces expulsions ont lieu au départ des centres fermés. Les personnes qui sont maintenues en centres fermés sont maintenues à disposition des autorités pour procéder à l'expulsion en temps voulu.

Des accords entre la Belgique et le pays d'origine du demandeur peuvent aussi prévoir une intégration sociale et professionnelle du demandeur s'il revient au pays de son plein gré. Ces retours volontaires sont souvent organisés par des Organisations non gouvernementales avec le soutien de l'Etat.

Mais plutôt que de se laisser enfermer en centre comme un criminel, certaines personnes préfèrent choisir la clandestinité. Cette situation leur ôte la majorité de leur droit. Il est difficile de vivre sans papier.

L'expulsion

« L'expulsion peut se produire de diverses manières. Pour une première (et parfois aussi pour une deuxième) tentative de rapatriement, on utilisera un vol ordinaire. Lorsque la personne s'y oppose fermement, le rapatriement ne se fera pas. (...) Pour une nouvelle tentative d'expulsion, on utilisera une escorte. Ceci signifie que la personne à rapatrier est « accompagnée » par un ou plusieurs membres des services de sécurité, dans le but de rendre le refus de partir plus difficile. Plus une personne refuse une tentative de rapatriement, plus les membres des services de sécurité feront usage de la contrainte. Ainsi, parmi les techniques utilisées, on trouvera l'entrave des mains et parfois des jambes, mais aussi le ligotage complet de tous les membres (les personnes étant alors portées comme des paquets), l'usage d'un

bâillon. (...),il est arrivé qu'elles conduisent à la mort de la personne comme ce fut le cas pour Semira Adamu, étouffée par un coussin. À plusieurs reprises, d'ailleurs, le Comité pour la prévention de la torture (CPT), tout comme le Comité contre la torture de l'ONU ont exprimé leur inquiétude sur la manière dont se déroulent les éloignements en Belgique et souligné qu'ils représentent « un risque manifeste de traitement inhumain et dégradant ». ¹⁶

FICHE 6 : LES SANS-PAPIERS

La notion de base

Comment devient-on sans-papier ?

- On parvient à entrer en Belgique sans se faire remarquer. On choisit de ne pas prendre le risque de se signaler aux autorités pour obtenir un statut de réfugié. Il y a peu d'illusions, c'est difficile d'y arriver... Alors, on ne tente pas le coup et on continue à vivre aussi discrètement que possible.
- On vient en en Belgique pour étudier. Une fois les études terminées, on ne rentre pas au pays. On reste sans papier.
- On quitte son pays et beaucoup de souffrance. On explique toute cette souffrance une fois en Belgique mais ceux qui entendent n'y croient pas. Ils refusent l'asile. On devient un demandeur d'asile 'débouté'. Et si on ne peut se résoudre à retourner au pays, on reste même sans les bons papiers.
- On introduit une demande d'asile mais elle est refusée. On frappe à chaque nouvelle porte pour obtenir la révision de la décision. Dernier recours au Conseil d'Etat. Mais entre-temps, on n'a déjà plus le droit de rester en Belgique. Le recours est dit « non suspensif », c'est-à-dire qu'il ne suspend pas l'interdiction de séjour. Rester en Belgique pour tenter la dernière voie légale, c'est déjà entrer dans l'illégalité.

Comment vit un sans papier ?

- Vivre sans papier est difficile. Il faudra veiller à ne pas se faire repérer par la police, éviter certains endroits stratégiques comme les galeries marchandes, souvent contrôlées. Si on arrête le sans papier, il risque la détention en centre fermé, et tôt ou tard, ce sera l'expulsion. Ne jamais savoir de quoi demain sera fait... pour le moral, c'est éprouvant...
- Si le sans papier tombe malade, il lui sera difficile de se soigner. Il n'a pas accès aux soins de santé à l'exception de la procédure d'aide médicale d'urgence. Encore faut-il en avoir été informé. Et malgré cela, la procédure est complexe. Les délais peuvent être longs.
- Financièrement, c'est difficile de se débrouiller. Certains sont aidés matériellement par l'assistance publique : ils sont hébergés, nourris dans un centre d'accueil mais ne disposent pas d'argent, pour se payer un avocat par exemple. D'autres sont SDF ou habitent dans un logement minuscule pour lequel on leur demande une fortune. Sans papiers, sans droits. A qui peuvent-ils se plaindre ?
- Le sans papier a droit à un avocat pro deo. Des organisations, des amis peuvent aussi parfois les aider. Ou alors, c'est la débrouille. Un petit boulot non déclaré. Personne

¹⁶ Dossier pédagogique « Ouvrons les yeux sur les centres fermés », Ciré ASBL, Mai 2006.

n'est là pour contrôler les conditions de travail. Alors certains en profitent, font travailler les sans papier de nombreuses heures dans des conditions pénibles et pour un salaire de misère. Il s'agit surtout de main d'œuvre dans l'agriculture, la construction, l'horeca, les petits commerces ou la confection.

- Les enfants des sans papier ont le droit d'aller à l'école. L'école ne doit pas les signaler aux autorités et n'entraîne donc aucun risque. Mais certains sans papier sont très prudents et préfèrent garder leurs enfants dans l'ombre, pour ne pas se faire remarquer.

Exploration de la notion

Une action à grande échelle, (La Libre Belgique, le 22/9/06)

« Une action à grande échelle menée mardi dans des restoroutes a confirmé les soupçons de la justice sur l'emploi de clandestins et la traite des êtres humains au sein d'établissements perquisitionnés (...): 27 travailleurs n'étaient pas en ordre. (...) certains devaient travailler 7 jours sur 7 pour un salaire mensuel de 165 euros ».

Parcours d'un réfugié

Madame X n'eut pas le temps de planifier son voyage.

A 8h du matin, elle décida de partir et vendit quelques effets personnels pour payer le moyen de transport grâce auquel elle allait pouvoir s'en aller en laissant tout derrière elle, son mari, ses enfants, sa maison, son travail, sa vie, ...

A 10h, elle était déjà dans l'autocar qui devait la mener directement à Prague, en République Tchèque avec d'autres voyageurs. Trois jours plus tard, elle arriva à destination. Elle prit alors le train pour Děčín, à 30 kilomètres de la frontière allemande.

A partir de là, elle continua seule, à pied sur les rails de chemins de fer. Elle se cachait le jour et marchait la nuit. Cela dura 2 jours. Elle ne s'était pas rendue compte qu'elle avait franchi la frontière.

« Pendant quinze jours j'ai du dormir dehors, à la belle étoile, dans les buissons ou les femmes Allemandes faisaient faire leur besoins à leur chien et nous n'étions pas nourris. J'ai perdu 17 kilos et n'avais plus la force que j'avais avant de partir. A ce moment on se dit que l'on est plus rien, moins qu'un animal, on est un objet, une phénomène de cirque. Je n'ai jamais baissé les bras avant alors je ne compte pas commencer maintenant. »

Elle aboutit finalement à Dresde, dans l'ancienne Allemagne de l'Est. Au départ, elle ne sera pas vraiment bien accueillie mais elle finira par trouver peu à peu convenance dans un centre pour réfugiés. Malheureusement, elle fut transférée de ce centre en train, à cause des néonazis qui détruisaient et pillaient tout. Cet autre centre se situe à Rostock, au Nord de l'Allemagne, près de la mer Baltique.

Elle apprit très vite l'allemand en trois mois mais elle voulait encore partir ; de préférence vers un pays où l'on parlait le français, la France ou la Belgique. Elle choisit la Belgique et partit avec deux amis en voiture. Le premier panneau qu'elle vit, fut «Wallonie, terre d'accueil»

« Je dédie mon livre à tous ceux qui ont vécu le même calvaire et aux autres, pour qu'ils sachent ce que c'est de devoir se cacher, de vivre en exclu, d'être rejeté de tous juste parce

qu'on a osé dire la vérité, on a osé parler dans un pays qui ne l'accepte pas. Quand on a vécu ce que j'ai vécu, la vie n'est jamais plus la même, elle nous semble différente, peut-être plus facile à surmonter. »

Document réalisé dans le cadre du projet « Parcours d'exil »

Ce projet est présenté sur le site www.educweb.net. A l'initiative de groupes scolaires, des récits d'exil ont été recueillis et sont à présent publiés. Le site propose en outre une boîte à outil reprenant les directives pour mettre en place une rencontre avec un exilé et initier un travail de trace sur son parcours.

L'extrait repris ici est issu du parcours de *Madame X*, exilée roumaine. Propos recueillis par le Collège Sainte-Croix d'Hannut, Belgique.

FICHE 7 : LES CENTRES FERMÉS

La notion de base

« Les centres fermés sont des lieux situés sur le territoire belge, gérés par l'Office des étrangers, où un étranger est détenu, mis à la disposition du gouvernement ou maintenu ».

On en compte 6 en Belgique : les centres 127, 127 bis, INAD, de Bruges, de Merksplas et de Vottem.

Dans ces centres fermés, on peut accueillir entre 500 et 650 personnes : des hommes, des femmes mais aussi des enfants, des personnes malades ou handicapées. Au total, on estime à 8000 personnes par an qui sont détenues en centres fermés.

Les conditions de détention sont particulièrement traumatisantes pour les plus jeunes. La Belgique est l'un des pays européens les plus sévères en ce qui concerne la détention et l'expulsion des mineurs puisqu'elle l'autorise alors que d'autres l'interdisent où la conditionne à un âge minimum. La Belgique, elle, n'a fixé aucune limite.

Côté Office des étrangers, on se justifie : le séjour des enfants en centres fermés répond à l'objectif de ne pas séparer les familles. Pour expulser les familles qui n'ont pas l'autorisation de séjourner en Belgique, il faut les garder sous contrôle, soit, les enfermer. Et l'enfant est ainsi retenu prisonnier.

L'indignation de l'opinion publique sur les conditions en centre fermé a conduit les autorités à certains efforts. Ainsi, on fait appel à plus de personnel ainsi qu'à des psychologues. On prévoit des activités culturelles ou récréatives et l'on organise également un programme d'enseignement. Malgré ces meilleures intentions, l'effet d'un centre fermé sur un enfant peut s'avérer dévastateur.¹⁷

¹⁷ <http://www.espace-citoyen.be>

Exploration de la notion

Plaidoirie pour Tumba, six ans et demi, 82 jours de prison.

« Peut-on enfermer des enfants? Je vous le demande, peut-on enfermer des enfants ? » Ce sont les premiers mots que j'ai entendus de la bouche de Tumba, un soir du mois de septembre dernier dans le parloir du centre fermé où elle était détenue avec sa mère depuis deux mois. Pourquoi ? Tout simplement parce que ... sans-papiers. (...)

Si vos enfants aiment les avions, le point de vue le long de la route départementale, à l'endroit où elle passe sous la piste, est époustouflant. Les avions atterrissent à quelques mètres de vous, de quoi émerveiller et impressionner votre gamin ou gamine. Mais prenez garde. Après avoir vu une dizaine d'avions atterrir, le regard de votre enfant pourrait dévier vers la droite et, en apercevant des blockhaus blancs, il pourrait vous demander pourquoi les enfants qui jouent là sont enfermés derrière des barbelés. Il s'agit d'un centre fermé réservé aux illégaux en vue de leur rapatriement. Ces blockhaus en bout de piste de l'aéroport de Zaventem sont la honte de notre démocratie. Les bâtiments sont entourés d'un triple grillage rigide d'une hauteur absolument insurmontable, mais comme pour s'en assurer, on a quand même ajouté une double protection de fil de fer barbelé. Entre les grillages, il y a des couloirs de surveillance et tous les 150 mètres, des caméras surveillent dans toutes les directions. Il s'agit donc bien de prisons, rebaptisées « centres fermés ».

La différence avec les prisons de droit commun est qu'on y enferme aussi des enfants.

La petite Tumba, six ans et demi, a passé ses deux mois de vacances d'été dans cette prison et n'a pas eu droit à sa rentrée des classes. Elle était si fière de rentrer en deuxième primaire, elle qui a commencé sa scolarité en Belgique en première maternelle. Elle allait entamer sa cinquième année scolaire consécutive dans l'école communale du quartier des squares à Bruxelles, à deux pas du siège des institutions européennes. Ses copines de classes et son institutrice l'attendent toujours.

Nos autorités ont décidé de l'enfermer avec sa maman parce qu'elle n'a plus les bons papiers pour séjourner en Belgique. Le but ultime de cet enfermement est le rapatriement.

À chacune de mes visites à Tumba et sa maman au centre fermé, j'ai pu constater que les conclusions prises par le Centre de guidance de l'Université Libre de Bruxelles dès 1992, considérant que l'enfermement des mineurs en centre fermé constituait de la « maltraitance psychologique » comportant des conséquences inévitables sur le développement de l'enfant, étaient horriblement exactes. Pour Tumba, cela a commencé par faire pipi au lit et se réveiller en panique avec des cauchemars terribles. Ensuite, elle a commencé à agresser verbalement chaque adulte en lui criant ce qu'elle m'a crié : « a-t-on le droit d'enfermer des enfants ? ». Enfin, elle s'est arrêtée de parler.

« Peut-on enfermer des enfants? Je vous le demande, peut-on enfermer des enfants ? »

Pour le reste, la vie dans les centres fermés se déroule comme dans une prison: les promenades sont limitées à une ou deux heures par jour dans un petit espace entouré de hauts grillages et de barbelés, les portes n'ont pas de clenches, les visites sont strictement limitées et les détenus sont conduits par les agents dans un parloir pour parler aux personnes autorisées à les rencontrer, principalement leur avocat quand ils en ont un ou des visiteurs de prison, membres d'une O.N.G. ou non. (...)¹⁸

Faute de critères clairs pour l'accueil des réfugiés et la régularisation des sans papiers, le mode d'action le plus efficace pour obtenir un droit de séjour en Belgique est celui de l'action collective.

¹⁸ Extrait de la plaidoirie d'Alexis Deswaef, Cabinet d'avocats du Quartier des Libertés, Concours international de plaidoiries pour la défense des droits de l'Homme, Mémorial de Caen (Normandie), 4 février 2007, Premier Prix. Source : <http://www.cire.irisnet.be/ouvrons/fr/plaidoirie.pdf>

« Nous, membres du Collectif des Sans Papiers en Lutte, nous nous retrouvons aujourd’hui comme tous les autres sans papiers, incertains de notre futur en Belgique. Nous sommes obligés de continuer à vivre les conséquences d’une politique répressive qui traite les sans-papiers comme des criminels. Les politiques mises en oeuvre par le Gouvernement à notre encontre continuent sur la même mode : répression, rafles ; enfermement, expulsion. Vivre sans exister, dans la clandestinité et la peur.

Nous avons décidé de commencer une grève de la faim ce 19 septembre. Cette décision n’a pas été facile à prendre. Personne ne décide de mettre sa santé en péril sans y réfléchir. Nous voulons tenter cette action de la dernière chance, parce que nous sommes conscients que le gouvernement ne nous régularisera pas sans ça.

Nous avons tous des raisons légitimes d’être régularisés, pourtant le gouvernement ne nous écoute pas. Nous sommes profondément respectueux des autres, c’est pourquoi nous avons choisi ce moyen d’action non-violente. Nous tenons à affirmer haut et fort, et avant toute autre considération, que l’immigration n’est ni un « problème », ni une menace pour la sécurité nationale et à dénoncer l’instrumentalisation politicienne de ce fait de société. La régularisation n’appauvrit pas un pays, elle l’enrichit. »

Collectif des Sans Papiers en Lutte

Extrait d’un Réseau d’entraide sur le net :

« Monsieur Dznardu Artiv est enfermé au 127bis. Il est d’origine Tchetchène. On va tenter de l’expulser pour la deuxième fois vers la Pologne, qui vont plus que probablement l’expulser vers la Russie. Beaucoup d’amis crient au secours, étant persuadés qu’il risque sa vie en retournant en Russie. **PROTESTEZ**, sa vie est en danger! »

« Monsieur Kayes Bakajika Carsi est enfermé au centre INAD depuis 4 jours. Il possède une carte orange de 5 ans valable jusqu’au mois de novembre, et était parti voir ces parents malades (et décédés maintenant) au Congo. Il est mis sous pression au centre et il serait expulsé demain matin. Ce monsieur étant pacifique de nature, il a très peur de ne pas pouvoir résister face à de la violence. Rendez vous à l’aéroport ce jeudi pour l’aider à résister à 8 h 40. »

FICHE 8 :

AUTRES OUTILS POUR EXPLORER LES THÉMATIQUES

- **Rencontre** avec des primo arrivants

Info : ASBL Le Monde des Possibles, 5, rue Thone 4020 Liège. 04/2320292

- **Exposition** itinérante « Les émigrants belges d’hier, un miroir pour aujourd’hui ».

Info : Ciré ASBL, Rue du Vivier, 80/82 B-1050 Bruxelles, Belgique Téléphone : +32 2 629 77 10 - Télécopie : +32 2 629 77 33 cire@cire.irisnet.be - <http://www.cire.irisnet.be>

- **Film d’animation** « Le carnet de Chico ».

Info : Caméra Enfants admis ASBL 4020 LIEGE-Wandre ; T : 04/253 59 97 - F : 04/252 56 31 - info@camera-etc.be

- **Malle pédagogique** « Amusons-nous de nos différences. »

Info : Annoncez la Couleur, Rue d’Insenvaux 5 5020 Malonne 081/45 02 99 mcf@skynet.be

- **Jeu de plateau** « Dans la peau d’un réfugié

Info : FPS Liège 04/341.62.84

Projet "Parcours d'exil"

Info : <http://www.educweb.org/Projets/Exil/index.htm>

- **Bandes Dessinées** sur le parcours du demandeur d’asile

Wanauts, Raives et Lenoir, *Chemins d’exil*, Croix-Rouge de Belgique, 2006. (dossier

pédagogique)

Idem, *Hors-Jeu*, Croix-Rouge de Belgique, 2008.

Info : www.croix-rouge.be

▣ **Carnets pédagogiques**

- Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, Moi, je suis contre le racisme, Centre pour l'égalité des chances avec le soutien de la Communauté française de Belgique.
 - Dossiers sur les thème de l'immigration, des réfugié, des sans papiers, de l'interculturalité sur le site <http://www.espace-citoyen.be>
 - « Donnons un visage aux sans-papiers », CIRÉ a.s.b.l.
 - « Ouvrons les yeux sur les centres fermés pour étrangers », CIRÉ a.s.b.l.
 - « Un voyage pas comme les autres », CIRÉ a.s.b.l.
- CIRÉ a.s.b.l.(Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Étrangers)
rue du Vivier, 80, B-1050 Bruxelles Tél.: +32.2.629.77.10
Dossiers en ligne sur : <http://www.cire.be/>
- Accepter la diversité, un manuel interactif en évolution, Académie Universelle des Cultures, <http://www.academie-universelle.org>.

▣ **Lectures** pour enfants et adolescents

- Adam G., Marco et Ngalula, Labor.
- Barrière L., Le voyageur clandestin, Seuil jeunesse.
- Bernard A., Baïti Baïtak, Ed. Thierry Magnier
- Bourgeat P. et Lene avec Amnesty International, Le long voyage, Syros jeunesse.
- Carrasco, A.- Le blue-jean des exilés.- Editions Ecole des Loisirs.
- Failevic J. Pas d'école pour Fatoumata ?, Oskar jeunesse.
- Grard F., Un éléphant dans la neige, Actes Sud junior.
- Hautzig, E.- La steppe infinie .- Editions Ecole des Loisirs.
- Helgerson M-C., Quitter son pays, Flammarion.
- Heurte Y., Le passage du gitan, Gallimard.
- Kherdian, D.- Loin de chez moi .- Editions Ecole des Loisirs.
- Laird, E.- Si loin de mon pays .- Editions Gallimard Jeunesse.
- Naïr Sami, L'immigration expliquée à ma fille, Seuil.
- Neels C., Nassim de nulle part, Syros.
- Saturno C., Enfants d'ici, parents d'ailleurs : Histoire et mémoire de l'exode rural et de l'immigration, Gallimard jeunesse.
- Tahar Ben Jelloun, Le racisme expliquée à ma fille, Seuil.

FICHE MÉTHODO A : EXTRAITS DE LA GRAMMAIRE DE L'IMAGINATION

- Extraits de la préface, (eux-mêmes extraits de conférence de G.Rodari) Roger Salomon (traducteur).

« [...] J'appelle situation créative une situation où l'enfant n'est pas considéré comme un consommateur (de savoirs, de valeurs préfabriquées, de tradition, de livres, d'inventions d'autrui), mais comme un véritable producteur... Dans une situation créative, l'enfant est mis en mesure de construire sa propre liberté. C'est un travail délicat, patient, long.

[...] L'invention d'histoires va plus loin que le texte libre - non pas certes en ce sens qu'elle le dépasse ou le rend superflu : dans le texte libre, l'enfant travaille (et joue aussi) avec les matériaux de son expérience, il travaille à prendre conscience de lui-même et du monde qui

l'entoure ; dans l'invention d'histoires, il joue (et travaille) au fond avec les mêmes matériaux, mais en les composant, en les décomposant, en les remodelant. »

- A propos de la grammaire de l'imagination :

« Mon but, a dit Rodari à propos de ce livre, est de rechercher les constantes des mécanismes imaginatifs, les lois encore mal connues de l'invention, pour en rendre l'usage accessible à tous. »

- La pierre dans l'étang

Une pierre jetée dans un étang provoque des ondes concentriques qui s'élargissent à la surface, entraînant dans leur mouvement, à différentes distances et avec des effets différents, le nénuphar et le roseau, la barquette de papier et le bouchon du pêcheur. Ces objets qui dormaient paisiblement chacun dans leur coin sont comme rappelés à la vie, contraints à réagir, à entrer en rapport les uns avec les autres. D'autres remous invisibles se propagent en profondeur, dans toutes les directions, tandis que la pierre s'enfonce, déplaçant les algues, effrayant des poissons, engendrant sans cesse de nouveaux mouvements moléculaires. Lorsque enfin elle touche le fond, elle remue la vase, heurte les objets qui y gisaient oubliés et dont certains sont maintenant découverts, d'autres à leur tour recouverts par le sable. D'innombrables événements, ou micro-événements, se succèdent en un temps très bref. Quand bien même en aurait-on le temps et l'envie, il serait impossible de les enregistrer tous, sans omission.

De la même façon, un mot jeté au hasard dans l'esprit produit des ondes en surface et en profondeur, provoque une série infinie de réactions en chaîne, entraînant dans sa chute sons et images, analogies et souvenirs, significations et rêves, dans un mouvement qui concerne à la fois l'expérience et la mémoire, l'imagination et l'inconscient, et qui se trouve compliqué du fait que l'esprit n'assiste point passivement à la représentation, mais y intervient continuellement, pour accepter et refuser, relier et censurer, construire et détruire.

Gianni Rodari, Grammaire de l'imagination, Ed. Rue du Monde, 1998 p 31- 32.

FICHE MÉTHODO B : QUELQUES PRINCIPES OU STRATÉGIES POUR DIRIGER UN ATELIER PHILOSOPHIQUE

Attention aux mots

Avant de répondre à une question, il faut l'examiner soigneusement. Il est très important ainsi de repérer les petits mots qui ouvrent la question : « Peut-on ? » n'est pas équivalent à « doit-on ». « Comment » ne signifie pas « Pourquoi ? ». Et « Pourquoi » n'a d'ailleurs pas toujours le même sens : il peut introduire une recherche des causes ou une recherche des finalités. Il faut aussi faire attention aux adverbes excessifs : « trop », « très », « vraiment », « absolument » ou encore aux adverbes et petits mots introductifs qui déforcent la pensée : « pour moi », « je ne sais pas, mais... », « je ne suis pas sûre », etc. Il est important de voir à quoi ils servent et de soulager les enfants de ces fonctions pour que leur langage soit aussi neutre, descriptif et objectif que possible.

Explorer les réponses possibles

On a toujours une idée spontanée, et une idée est un parti pris. Il est important en philosophie d'une part de toujours justifier son idée, d'autre part de pouvoir envisager les autres idées, les optiques différentes, et d'évaluer objectivement les arguments qui plaident en faveur de chacune.

Repérer la notion clé d'une question (surtout quand il y en a plusieurs) ou bien les couples de notions (passé/avenir ; moi/autrui, etc).

Clarté et attention

Un atelier philo consiste bien sûr à demander aux enfants d'exprimer leur avis. Mais l'adulte ne doit pas s'immiscer dans le débat par un jugement porté sur la valeur de l'avis, voire même sur son sens. C'est le groupe qui constituera le « tribunal du sens » : il est important de vérifier constamment: qui a compris/qui n'a pas compris, de demander une clarification si les autres n'ont pas compris, ou faire clarifier par un autre : - pour vérifier à la fois : l'accord entre ce qu'on pense et ce qu'on dit et l'accord entre ce qui est dit et ce qui est compris par les autres.

Demander constamment qui a compris, qui n'a pas compris, qui est d'accord, qui n'est pas d'accord (les enfants lèvent simplement la main, on dissocie l'accord avec la question de son explication) permet de vérifier et de maintenir l'attention de tous.

Une des premières et plus délicates missions d'un atelier philosophique est de travailler une véritable écoute. Le simple fait de lever la main et d'attendre son tour pour parler est déjà un pas important en ce sens puisque les autres sont en quelque sorte pris en considération. Mais cela peut être aussi une simple ruse : j'attends mon tour pour dire ce que j'ai à dire, même si ce que j'ai à dire n'entretient aucun lien avec le sujet, même si j'oriente la discussion vers une question très secondaire, et même si je n'écoutais pas et que je ne comprends pas de quoi on parle. Aucune discussion philosophique n'est possible dans un tel climat de distraction.

Le but de l'animateur est de donner un cadre où la pensée collective puisse se structurer. Sans jamais amener de contenu, il systématise la discussion et aide à approfondir la réflexion. Il peut pour cela s'aider des questions suivantes, qui visent à développer certaines habiletés chez les enfants (Source : Pierre Lebus, « Animer une discussion philosophique en classe », Uquam) :

Exemples

- Pour amorcer la discussion et favoriser l'expression de points de vue :

« Pourquoi trouves-tu cela intéressant ? Quelle est ton opinion sur le sujet ? Avec quels points de vue es-tu d'accord et avec lesquels es-tu en désaccord ? Y a-t-il quelque chose dans ceci de surprenant ou de problématique ? Est-ce que cela te fait penser à quelque chose dont tu aimerais parler ? »

- Pour isoler une idée dans une masse confuse de mots :

« Si tu dois trouver quelques mots (ou un seul mot, le plus important) pour résumer ton idée ce serait le(s)quel(s) ? Quel est le point sur lequel tu voudrais insister dans tout ce que tu as entendu/dit ? Peux-tu exprimer ton idée dans d'autres mots ? Quelle serait la notion clé de ce que tu viens de dire ? »

- Pour rechercher la cohérence :

« Auparavant, tu as utilisé le mot ----, ne l'as-tu pas utilisé dans un sens différent de celui que tu emploies maintenant ? Êtes-vous vraiment en désaccord tous les deux ; ne dites-vous pas la même chose de façon différente ? Est-ce qu'il n'y a pas une contradiction entre ces deux idées... ? Est-ce que tu réponds à la question ? Est-ce que tu te souviens de la question ? »

- Pour trouver des définitions :

« Quand tu utilises le mot ----, que veux-tu dire ? Si une chose est un(e)----, quelles sont ses caractéristiques principales ? »

- Pour identifier les suppositions, les croyances, les hypothèses :

« Comment le sais-tu ? Est-ce que tu dirais cela si tu ne croyais pas que... ? Est-ce que tu es d'accord que... ? »

- Pour solliciter les justifications :

« Peux-tu trouver un argument pour justifier ce que tu dis ? Pourquoi le dis-tu ? Qu'est-ce qui te fait penser cela ? Que peux-tu dire pour défendre ton avis ? Voudrais-tu dire quelque chose pour nous faire comprendre pourquoi tu penses ainsi ? »

- Pour faire apparaître des choix possibles ou des avis différents :

« Y a-t-il des gens qui pensent l'inverse (que...) ? Est-ce que quelqu'un a un autre point de vue sur le sujet ? Supposons que quelqu'un veuille te contredire, qu'est-ce qu'il pourrait dire ? Est-ce que ton point de vue est le seul possible sur cette question ? Existe-t-il des circonstances où ton avis serait incorrect ? »

Les deux catégories suivantes de questions impliquent un investissement de l'adulte dans le travail des enfants. Elles comportent donc un risque, puisque le rapport hiérarchique institué par l'école entre le professeur et l'élève va entraîner un accord de ce dernier par principe, et non parce qu'il est effectivement d'accord avec la reformulation. Par conséquent, il vaut mieux éviter d'y recourir.

- Pour clarifier un point de vue :

« Veux-tu dire que... ? Est-ce qu'on pourrait dire que ce que tu affirmes c'est que... ? Ainsi, selon toi,... Corrige-moi si je me trompe, mais est-ce que ça peut signifier que... ? Qui a compris et peut reformuler ce que x vient de dire ? »

- Pour interpréter le point de vue, en dégager le sens :

« Es-tu en train de suggérer que... ? Est-ce que cela implique que... ? Peux-tu expliquer ce que signifie ce que tu viens de dire ? Si ce que tu dis est exact, comment expliques-tu le fait que...? »